ÉCOLES unicef

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

2013-2014

APPRENDRE POUR SURVIVRE AU BURUNDI

6 défis à relever avec votre classe !

By Darwin

SIGNEZ NOTRE PÉTITION: MOBILISEZ-VOUS EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION DANS LES SITUATIONS D'URGENCE !

Signez, en tant qu'enseignant, la pétition en faveur de l'éducation dans les situations d'urgence avant fin 2013 et encouragez vos collègues à en faire de même, afin qu'au moins 4% de l'aide d'urgence soient consacrés à l'éducation. Un tout grand merci !

Nous avons déjà recueilli environ 30 000 signatures, mais il nous en faut 50 000, et donc également la vôtre et celles de vos collègues !

APPRENDRE POUR SURVIVRE
unicef
projet ÉCOLES D'URGENCE

La pétition peut être signée en ligne sur http://ecolesdurgence.be
Ou laissez la fiche ci- jointe dans la salle des professeurs.
Vous pouvez la scanner et l'envoyer par mail à info@unicef.be ou par la poste à UNICEF Belgique, 66 boulevard de l'impératrice, 1000 Bruxelles

Fin 2013, UNICEF Belgique remettra cette pétition, avec votre signature, aux autorités belges.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 5

I. INTRODUCTION 6
1. Mode d'emploi 7
2. Lien avec les objectifs pédagogiques 7
3. Éducation au développement et éducation aux droits de l'enfant ? 8
4. Pourquoi l'UNICEF ? 10
5. Présentation du matériel pédagogique 11
6. Agenda pour les enseignants 13

II. CADRE THEORIQUE 15
1. Introduction 15
2. Le droit à l'éducation 16
   - 2.1. Dans la convention relative aux droits de l'enfant et les Objectifs du Millénaire 16
   - 2.2. Pourquoi l'éducation est-elle importante pour l'UNICEF ? 16
3. Éducation et guerre 17
   - 3.1. L'éducation victime 18
   - 3.2. Conséquences concrètes 19
   - 3.3. La situation spécifique des réfugiés 20
   - 3.4. Le rôle pour l'éducation dans les situations de guerre 20
4. Apprendre pour SurVivre au Burundi 21
   - 4.1. Contexte général 21
   - 4.2. Éducation 22
   - 4.3. Que fait l'UNICEF ? 23
   - 4.4. Guerre 24
   - 4.5. Réfugiés 25

III. FICHES D'ACTIVITÉS 29
0. Comment utiliser les fiches d'activités ? 29
1. Introduction : (A) Droits de l'enfant, (B) Classe du Monde et (C) Burundi 30
2. Défi 1 : Liliane doit redoubler son année 34
3. Défi 2 : Dani n'a pas de matériel scolaire 39
4. Défi 3 : Mademoiselle Félicité donne cours dans une église 42
5. Défi 4 : Bénigne est exclue par les autres élèves 46
6. Défi 5 : Justine aide les voisins 51
7. Défi 6 : Joseph va dans une « école amie des enfants » 56
8. Une action concrète avec votre classe : la Journée du Changement ! 61

IV. ANNEXES 65
1. Pour les élèves : illustrations droits de l'enfant 66
2. Message jeunes témoignage 3, pour le défi 1 73

INTRODUCTION

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

AVANT-PROPOS

Chers enseignants,

Merci d'être présents (une fois encore) cette année scolaire ! Merci pour l'intérêt que vous portez aux droits de l'enfant et à notre organisation.

Vous trouverez ici des fiches d'activités concrètes et des informations contextuelles, associées au DVD éducatif fourni en annexe. Le DVD constitue une première introduction dans la matière : il illustre les obstacles que les enfants du Burundi doivent affronter pour retourner à l'école après avoir été réfugiés hors des frontières. Le sommaire ci-dessus vous permet de choisir vous-même les sujets que vous souhaitez traiter. Au centre de ce dossier pédagogique se trouve une grande affiche vide que vous pouvez utiliser pour travailler avec les élèves. Toutes les explications la concernant sont fournies page 61.

Le DVD présente une première entrée en matière pour vous et vos élèves: vous y découvrirez les obstacles qui empêchent les enfants d'aller à l'école dans un pays après un conflit, comme au Burundi.

N'oubliez pas de demander bien à temps votre animation gratuite ou contactez-nous pour obtenir de l'aide supplémentaire pour un jeu ou une action ! La dernière page, ou le rabat de jaquette de ce dossier pédagogique, présente davantage d'informations sur l'animation. La page 11 explique plus en détail ce que signifie être une Classe du Monde.

N'hésitez pas à me contacter pour obtenir des informations complémentaires.

Cordiales salutations. À bientôt !

Marie D'Haese
Education officer francophone

UNICEF Belgique
66 boulevard de l'Impératrice
1000 Bruxelles
Tél : 02/230.59.70.
info@unicef.be

I. INTRODUCTION

Tout enfant a droit à l'éducation, comme vous le savez. Partout dans le monde ce droit doit être respecté. L'année scolaire passée, nous avions évoqué la « distance » entre les enfants et l'école. Cette année, notre campagne s'articule autour de l'importance d'améliorer l'éducation pour les enfants qui vivent dans les zones de conflit. Nous discuterons de l'impact de la guerre sur l'éducation, de l'importance de l'éducation pour la paix et des besoins spécifiques des enfants réfugiés, dans le cadre de leur parcours scolaire.

La partie introductive présente également des informations sur l'éducation au développement et aux droits de l'enfant. Nous verrons comment celle-ci peut être abordée via différents thèmes (solidarité, respect de l'environnement, citoyenneté,...) dans les différentes matières (ouverture sur le monde, histoire, compétences sociales,...) dans la pratique scolaire.

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

1. MODE D'EMPLOI

La première partie de ce dossier pédagogique présente une introduction et des informations **contextuelles** concrètes sur le droit à l'éducation pour les enfants dans les situations de conflit (partie 2).

La troisième partie comporte les **fiches d'activités** à utiliser en classe. Chaque fiche d'activités est associée à un défi pour l'éducation, dans le cadre d'un conflit ou d'une guerre, spécifiquement pour les enfants du Burundi. Chaque fiche d'activités correspond à un chapitre du menu du DVD en annexe. Le DVD comporte de nombreuses informations : mieux vaut le visionner de manière fragmentaire. Le DVD dure 12 minutes et chaque fragment entre 1,5 et 2 minutes.

ATTENTION : ce dossier pédagogique s'accompagne d'un DVD associé aux fiches d'activités et à des fiches de travail pour votre classe. Contactez-nous pour recevoir ce DVD gratuitement et sans engagement. Il constitue une introduction idéale à ce dossier pédagogique : info@unicef.be Des fiches de travail sont également disponibles pour les élèves, correspondant au DVD et aux fiches d'activités pour l'enseignant. Ces 3 outils (fiches d'activités dans le dossier pédagogique, DVD et fiches de travail pour les élèves) peuvent donc être utilisés simultanément.
Vous pouvez demander un exemplaire des fiches de travail via info@unicef.be ou les télécharger - sur notre site web kids www.unicef.be/kids > coin des actus > coin lire > documentation - ou sur notre site web www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique
Notre offre pédagogique est disponible sur demande, gratuitement et sans engagement.

2. LIEN AVEC LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comment notre offre cadre-t-elle dans vos objectifs pédagogiques ?

- L'éducation aux droits de l'enfant et au développement s'inscrit parfaitement dans les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et secondaire, décrites dans le Décret Mission qui stipule qu'il convient de « Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures ».
- Les socles de compétences à atteindre incluent des compétences transversales et relationnelles parmi lesquelles « connaître l'autre et ses différences et s'impliquer dans la vie sociale ». Eduquer aux droits de l'enfant et au développement est un moyen tout indiqué pour y parvenir.
- Les compétences disciplinaires de certains cours, comme éveil-histoire-géographie, morale et religion sont encore plus spécifiquement reliées à l'éducation aux droits de l'enfant et au développement. Les exemples donnés par les programmes renvoient d'ailleurs explicitement aux outils d'UNICEF Belgique, conçus selon ces socles de compétences.
- Les droits de l'enfant sont universels et obligatoires ; en éduquant aux droits de l'enfant, vous renforcez leur réalisation concrète. Vous consolidez la confiance en soi de vos élèves et favorisez leur développement personnel.

Les enseignants ont donc beaucoup à gagner avec l'éducation aux droits des enfants, indépendamment des objectifs pédagogiques. Notre brochure pour les enseignants, 'Les droits de l'enfant dans votre classe', présente davantage d'informations sur l'impact positif de l'éducation aux droits de l'enfant et de l'éducation au développement dans la classe.

Cette brochure est présentée sur www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique, mais vous pouvez aussi la demander gratuitement via info@unicef.be

3.
ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET ÉDUCATION AUX DROITS DE L'ENFANT ?

Cette partie vous présente des informations relatives à l'éducation au développement et aux droits de l'enfant. Elle explique comment celle-ci peut être traitée via différents thèmes (solidarité, respect de l'environnement, citoyenneté,...) dans les différentes matières (ouverture sur le monde, histoire, compétences sociales,...) dans la pratique scolaire.

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT

L'éducation au développement à l'UNICEF concerne une façon de donner cours et d'apprendre qui génère **un engagement** pour une solidarité globale, la paix, l'acceptation des différences, la justice sociale et le respect de l'environnement chez les jeunes.[1] Elle a pour but d'encourager les enfants et les jeunes à **participer** à la mise en œuvre d'un changement constructif, localement comme globalement.[2]

Dans l'éducation au développement, le **contenu** est important, mais les **méthodes pédagogiques** font également l'objet d'une attention particulière. Les méthodes pédagogiques interactives, et participatives, sont tout aussi importantes que le contenu de l'éducation au développement. Ces méthodes permettent aux élèves de mieux comprendre les concepts complexes, de développer leurs capacités à résoudre les problèmes et à développer des compétences sociales.

Nous voulons, avec notre programme d'éducation au développement, faire des enfants de véritables **citoyens du monde**, influençant positivement leur environnement, de manière responsable et active. Les enfants ont le droit de **participer** et doivent à cet effet pouvoir œuvrer à une société qui respecte, et si nécessaire défende les droits des enfants.

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Malherbe

1 Susan Fountain, Education for Development: A Teacher's Resource for Global Learning, 1995.
2 UNICEF, From 'Education for Development' toward 'Child Rights Education', 2013

Dans le cadre de l'éducation au développement, nous prêtons également attention à l'éducation aux droits de l'enfant.

ÉDUCATION AUX DROITS DE L'ENFANT

L'enseignement des droits de l'enfant implique d'apprendre les droits définis dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Mais un lien est également établi avec l'enseignement ou l'éducation en matière de droits tels que visés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Les deux partent d'une 'perspective de droits' (élèves « sujets » des droits). Les enfants sont ainsi encouragés à comprendre l'impact de la violation des droits, à la maison comme dans le monde, à développer un sentiment d'empathie et de solidarité avec ceux dont les droits sont bafoués et à comprendre les responsabilités qui vont de pair avec ces droits[3] (élèves « acteurs » de changements).

L'éducation aux droits de l'enfant est envisagée dans le sens large, dans les différentes branches et bien au-delà du plan de cours, et donc également dans l'environnement de la classe et de l'école.

L'éducation aux droits de l'enfant, c'est[4]:

- Apprendre **parce que** c'est un droit : le droit d'accéder à l'enseignement
- Apprendre **sur** les droits en classe, via les méthodes pédagogiques et les différents cours
- Apprendre **par** l'exercice des droits : les droits comme principe organisateur, pour transformer la culture d'apprentissage ; l'environnement éducatif évolue et donne une place aux droits de l'enfant (notamment la santé, la sécurité, l'identité, la participation,...)
- Apprendre **pour** les droits : entrer en action pour réaliser les droits et changer l'environnement/la communauté/la société dans le sens large

Copyright UNICEF Belgique/ Sonja Abeels

Le concept d'éducation aux droits de l'enfant permet d'impliquer les enfants de manière significative dans la réalisation des droits dans le monde, avec l'accent mis sur les inégalités et la situation des enfants marginalisés, dans les pays en développement comme dans le monde industrialisé.

« Les élèves qui connaissent leurs droits sont plus sûrs d'eux et davantage engagés. »

Comme indiqué ci-dessus, l'éducation au développement et l'éducation aux droits de l'enfant sont étroitement liées en termes de contenu et de méthode de travail. Elles traitent des thèmes similaires, mais d'un autre point de vue. Dans l'éducation aux droits de l'enfant, nous pouvons par exemple consacrer un peu plus d'attention aux droits de l'enfant chez nous et nous pencher davantage sur la perspective des droits.

Mais d'autres thèmes peuvent également être discutés sous le dénominateur 'éducation au développement et aux droits de l'enfant' : respect et estime des autres, empathie, respect de l'environnement, dépendance mutuelle, ouverture sur le monde, globalisation, citoyenneté du monde, solidarité, paix, tolérance, diversité,...

Pour un complément d'information, consultez notre brochure pour les enseignants 'Les droits de l'enfant dans votre classe' sur www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique, ou demandez-la via info@unicef.be.

3 Peace Education in UNICEF, Susan Fountain, 1999
4 UNICEF, Child rights education toolkit: rooting child rights in early childhood education, primary and secondary schools, 2012

4.
POURQUOI L'UNICEF ?

Parce que :
- les enfants ont des droits ;
- les enfants ont une voix à faire entendre ;
- les enfants ne peuvent pas mourir de maladies facilement évitables ;
- la réduction de la pauvreté commence avec les enfants ;

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, a vu le jour en 1946. C'est la plus grande organisation consacrée aux enfants et au respect de leurs droits.
L'UNICEF est présent dans 156 pays et territoires pour aider les enfants à bénéficier d'un bon départ dans la vie, à survivre et à s'épanouir, de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence. L'UNICEF travaille pour ce faire avec les autorités nationales et locales des pays concernés, pour garantir la pérennité de ses actions.
Le travail de l'UNICEF est basé sur les 54 articles de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. L'UNICEF s'occupe au maximum de droits des enfants, car ceux-ci sont indivisibles et doivent être envisagés dans leur ensemble.
L'UNICEF est également actif dans 36 pays industrialisés, via les Comités nationaux. UNICEF Belgique est l'un d'entre eux. L'UNICEF est entièrement financé par des donations bénévoles de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'instances publiques.

L'UNICEF travaille dans 7 domaines prioritaires :
1. Santé
2. Hiv/SIDA
3. Wash (eau, assainissement et hygiène)
4. Nutrition
5. Éducation
6. Protection
7. Inclusion sociale

Dans les prochaines années, le programme **'équité'** de l'UNICEF mettra tout en œuvre pour offrir davantage de chances aux enfants oubliés, dans les pays riches comme les pays pauvres. Investir dans une plus grande participation des **enfants vulnérables** n'est pas seulement une obligation selon la Convention relative aux droits de l'enfant : cela profite également au développement de la société.

Si vous désirez un complément d'information ou de la documentation sur UNICEF Belgique ou UNICEF International, n'hésitez pas à nous contacter via info@unicef.be ou www.unicef.be > documentation > demande de documentation

Vous pouvez également demander une animation gratuite sur ces thèmes.

Copyright UNICEF Belgique / Pascaline Carnat

Copyright UNICEF Belgique / Etienne Musslin

5.
PRÉSENTATION DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Les enseignants qui souhaitent que leurs élèves fassent usage de notre offre éducative peuvent également s'inscrire sur le site web www.unicef.be/écoles en tant que 'Classe du Monde'. Cette inscription est totalement gratuite et sans engagement : elle n'implique aucune obligation vis-à-vis d'UNICEF Belgique. Elle permet aux enseignants de recevoir notre offre pédagogique, une animation gratuite, ou l'aide de nos Animateurs Pédagogiques Volontaires pour un jeu ou une action. Plus d'infos : info@unicef.be

5.1. QU'EST-CE QU'UNE CLASSE DU MONDE ?

Une Classe du Monde est une classe qui consacre une attention particulière à l'éducation au développement et l'éducation aux droits de l'enfant pendant l'année scolaire. C'est-à-dire une classe qui s'intéresse aux droits de l'enfant, aux droits des enfants en classe, mais aussi aux droits des autres enfants dans l'environnement proche et dans les autres pays du monde. Une classe qui sait se mettre dans la situation d'autres enfants et y réfléchir.

Dans les différents cours, le lien est établi avec les droits des enfants, aussi souvent que possible. Les enseignants de ces Classes du Monde reçoivent du matériel pédagogique d'UNICEF Belgique et peuvent également obtenir un encadrement pour des projets, des actions, ou une animation donnée par un Animateur Pédagogique Volontaire d'UNICEF Belgique. Leurs élèves sont également invités à travailler avec le site web d'UNICEF Kids (www.unicef.be/kids). Il fournit, via des infos et des jeux, davantage d'explications sur les droits des enfants et il permet de faire la connaissance d'enfants du monde entier. Cette classe peut également organiser librement un projet ou une action (la Journée du changement). Grâce à des actions éducatives, ludiques et originales, choisies par la classe, les droits de l'enfant sont mis en exergue ce jour-là.

Classe du Monde

unicef

5.2. POURQUOI DES ANIMATIONS ?

Une animation dynamique en classe, réalisée par un Animateur Pédagogique Volontaire d'UNICEF Belgique avec la participation des élèves, augmente leur implication et permet de sensibiliser les enfants très jeunes à leurs droits et aux programmes de développement dans le monde.

Nous travaillons avec un matériel didactique varié : affiches, panneaux, DVD, jeux éducatifs, etc. articulés autour des droits de l'enfant, l'éducation, les enfants soldats, le travail des enfants, l'eau,... Cette année scolaire sur les conséquences de la guerre et des conflits sur l'éducation, avec comme pays thématique le Burundi ... au niveau des élèves !

Demandez, en tant que Classe du Monde, votre animation gratuite via info@unicef.be ou appelez le 02/230.59.70

5.3. QUEL MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ?

Tout notre matériel éducatif (voir ci-dessous) est construit selon la structure suivante. Il s'agit d'un continuum pédagogique dans le cadre de l'éducation au développement :

- INFORMER / SENSIBILISER : des informations sont données sur le thème ;
- DÉCOUVRIR/EXPERIMENTER : exercices, activités et jeux pour découvrir soi-même le thème plus en profondeur ;
- PARTICIPER /ACTION : la possibilité d'organiser une action avec l'UNICEF, adaptée au contexte de votre école.

- Ce dossier pédagogique vous permet de développer le thème en classe. Les **informations contextuelles, les fiches d'activités et le DVD éducatif** aident l'enseignant qui travaille ce thème avec ses élèves. Pour commander ce matériel pédagogique, consultez notre site web www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique, ou envoyez un mail à info@unicef.be

- Des **fiches de travail sont également disponibles pour les élèves**. Elles correspondent au DVD et aux fiches d'activités pour l'enseignant. Vous pouvez télécharger les fiches de travail sur nos sites web ou en demander un exemplaire via info@unicef.be
  - Site web Kids www.unicef.be/kids > coin des actus > coin lire > documentation
  - Site web enseignants www.unicef.be/écoles et www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique

- Un **site web pour vos élèves** fournit des informations supplémentaires avec lesquelles ils peuvent développer les thèmes. Le site web (www.unicef.be/kids) est conçu comme un prolongement du matériel pédagogique et peut être utilisé par les enseignants pour permettre aux enfants d'aller plus loin dans la découverte.

- Trois fois par an, nous publions des **fiches thématiques**, expliquant quelques grands thèmes articulés autour des droits de l'enfant, à la mesure des élèves. Elles constituent un support idéal pour les conférences ou les rédactions. Les fiches sont envoyées automatiquement pour vos élèves si votre classe est inscrite comme Classe du Monde. Vous pouvez également demander les fiches séparément. Cette année scolaire 2013-2014, nous traiterons les thèmes suivants :

  1. Qu'est-ce qu'une école amie des enfants ?
  2. Droits de l'enfant et environnement
  3. La Convention relative aux droits de l'enfant fête son 25e anniversaire.

Vous pouvez toujours demander des informations complémentaires, du matériel et des animations sur les différents thèmes : droits de l'enfant, éducation, eau, alimentation, enfants soldats, travail des enfants, situations d'urgence,...

Nous avons produit pour vous et votre classe un nouveau poster représentant les principaux droits de l'enfant. Vous pouvez le commander gratuitement via info@unicef.be

5.4. ORGANISER UNE ACTION CONCRÈTE ?

Par le biais d'une **action concrète** les enfants peuvent exprimer leur engagement pour un avenir meilleur pour tous les enfants du monde.
Nous appelons cela la 'Journée du changement' et faisons des suggestions, mais vous choisissez vous-même le contenu, pour lequel vous pouvez également faire appel à l'un de nos Animateurs Pédagogiques Volontaires. Ces actions sont postées sur le site www.unicef.be/kids.

Pour un complément d'information, consultez la page 75 Ou contactez-nous via info@unicef.be.

6. AGENDA POUR LES ENSEIGNANTS

En 2013 :
Cette année scolaire, notre campagne s'articule autour de l'importance d'améliorer l'éducation pour les enfants qui vivent dans les zones de conflit. Nous discuterons de l'impact de la guerre sur l'éducation, de l'importance de l'éducation pour la paix et des besoins spécifiques des enfants réfugiés dans le cadre de leur scolarité. Ce dossier présente les détails de notre **campagne 'Apprendre pour SurVivre' au Burundi**.

Comme il s'agit de la troisième et dernière année de notre **campagne** pour le droit à l'éducation durant les urgences, nous allons remettre la pétition commencée en 2011 aux autorités belges, fin 2013. Signez cette pétition importante avec vos collègues !

Vous trouverez davantage d'informations sur notre pétition au début de ce dossier pédagogique et sur http://ecolesdurgence.be

Copyright UNICEF Belgique/ Collège Saint Augustin

Et ensuite ?
- Le 20 novembre 2014, la Convention relative aux droits de l'enfant aura 25 ans ! Les enseignants sont des ambassadeurs importants pour les droits de l'enfant. C'est pourquoi nous vous invitons à fêter ce 25e anniversaire avec nous... Vous recevrez davantage d'informations à ce sujet durant le 3e trimestre de cette année scolaire.
- 2015 sera l'année de clôture des Objectifs du Millénaire pour le développement.... et de lancement de l'agenda post-2015 : nous y prêterons une attention particulière dans notre offre didactique.

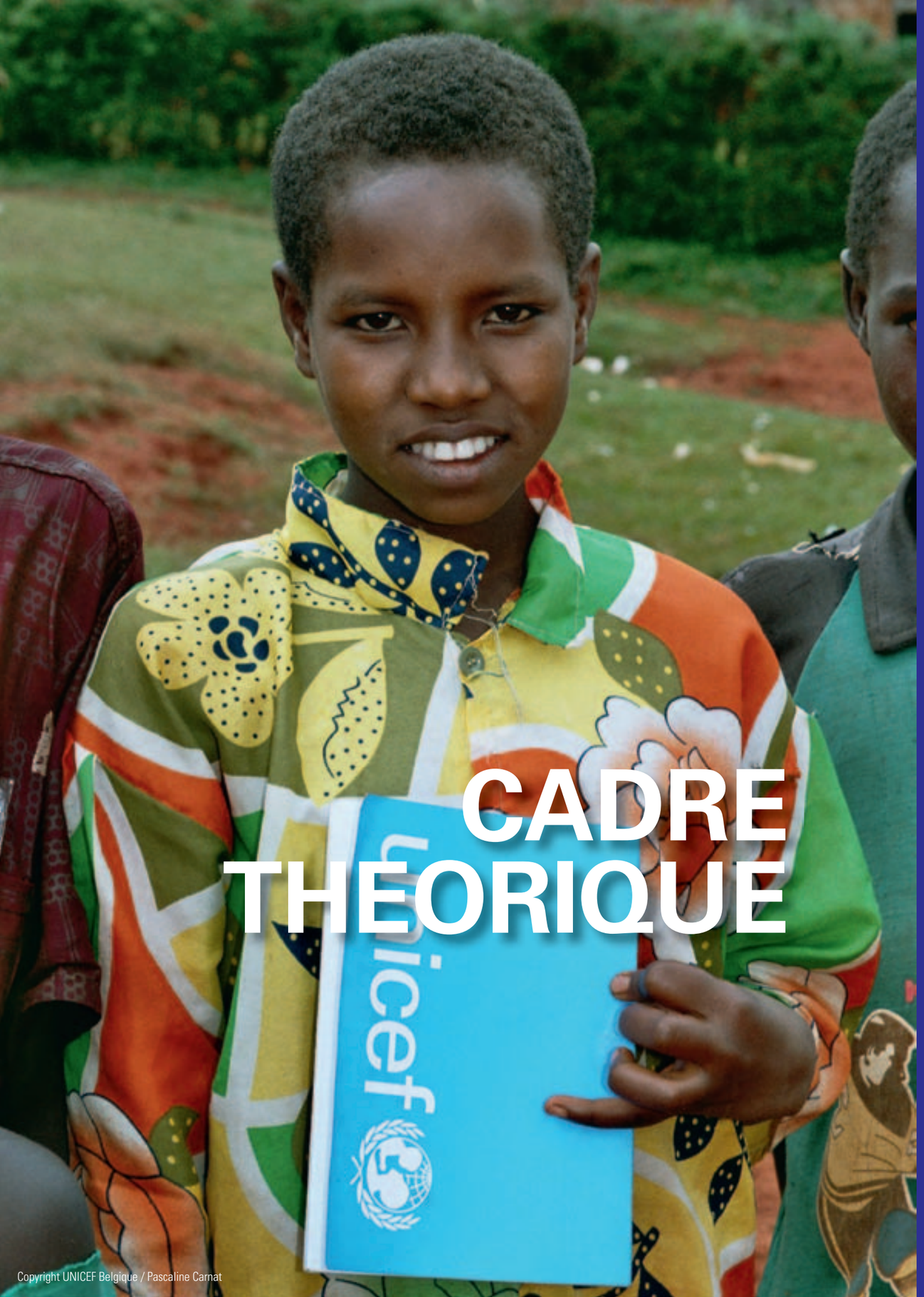

CADRE THEORIQUE

Copyright UNICEF Belgique / Pascaline Carnat

II. CADRE THEORIQUE

1. INTRODUCTION

Tout enfant a **droit à l'éducation**. Ce droit doit être respecté partout dans le monde.

L'offre pédagogique de l'année 2011-2012 concernait le droit à l'éducation dans les situations d'urgence, via le thème 'Apprendre pour SurVivre' en Haïti. L'année scolaire 2012-2013, nous avons travaillé avec vous sur le droit à l'éducation à la campagne, en prêtant une attention spécifique à l'Inde.

Cette année, nous nous pencherons sur l'influence des conflits et de la guerre sur l'éducation et les enfants. Cette thématique s'intègre dans la campagne **'Apprendre pour SurVivre'** qui plaide pour le droit à l'éducation dans les urgences. La campagne 'Apprendre pour SurVivre au Burundi' s'articule sur l'importance d'améliorer l'accès à l'éducation pour les milliers d'enfants qui vivent dans des zones de conflit. Elle veut ainsi contribuer à la réalisation de l'Objectif du Millénaire "Enseignement primaire pour tous" en 2015, pour que tous les enfants du monde puissent suivre et aller au bout de l'enseignement primaire.

Copyright UNICEF Belgique / Pascaline Carnat

2. LE DROIT À L'ÉDUCATION

2.1. DANS LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT ET LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE.

Tous les enfants du monde naissent égaux en droits. Les droits de l'enfant sont fixés dans la **'Convention relative aux droits de l'enfant'**. Pratiquement tous les pays du monde, dont la Belgique et le Burundi, ont promis de respecter cette convention. L'un de ces droits est celui à l'éducation : c'est l'un des plus importants ! Les gouvernements ont également signé une autre convention, promettant que tous les enfants (garçons et filles) du monde puissent aller à l'école primaire pour la fin 2015. Ce sont les **Objectifs du Millénaire pour le développement**.
Pour un complément d'information sur le droit à l'éducation dans la Convention relative aux droits de l'enfant et les Objectifs du Millénaire ou sur l'éducation dans les programmes de l'UNICEF, consultez le dossier pédagogique 2012-2013 ('L'UNICEF rapproche l'école des enfants en Inde) et le dossier pédagogique consacré à Haïti ('Apprendre pour SurVivre' 2011-2012). Ces deux dossiers pédagogiques sont présentés sur notre site web www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique ou peuvent être obtenus sur demande via info@unicef.be
À présent, nous allons nous intéresser au droit à l'éducation dans les pays en guerre et en situation de post-conflit.

2.2. POURQUOI L'ÉDUCATION EST-ELLE IMPORTANTE POUR L'UNICEF ?

L'éducation occupe une place centrale depuis les années 60 dans le fonctionnement de l'UNICEF. C'est le second programme le plus important dans le monde en termes d'investissements de l'UNICEF sur le terrain. Les programmes d'éducation sont liés à des programmes articulés autour de la qualité de l'enseignement, des soins de santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WaSH), de la prévention du SIDA, de la protection et de l'éducation aux droits de l'enfant. L'éducation est en effet essentielle dans l'approche des autres problèmes et ceux-ci influencent les chances d'éducation.

Pour l'UNICEF, l'éducation est un levier pour acquérir autonomie et droits, pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi l'UNICEF investit énormément dans ce secteur, où tous les autres secteurs se rejoignent. Dans sa conception de l'éducation, l'école est un endroit sûr et protégé, qui contribue à l'acquisition par les élèves de connaissances, mais aussi de compétences pour la vie. En élaborant des programmes pour les tout-petits, l'UNICEF prépare les plus jeunes à un meilleur avenir. L'encadrement des 3-6 ans, dans un environnement éducatif chaleureux, a des conséquences inestimables sur le développement humain. Il alimente les compétences sociales et l'interaction, la langue, la réflexion et la capacité à apprendre et à raisonner.
Plus pragmatiquement, il facilite l'accès à l'enseignement primaire, permet l'enregistrement à l'état civil et est une voie pour atteindre les familles et les sensibiliser à la protection, la santé, l'alimentation et l'hygiène des enfants.

En général, pour son programme 'Education', l'UNICEF se focalise **sur 4 grands points d'attention** :

1. **L'éducation préscolaire** est essentielle pour le développement d'un enfant. Les enfants qui ont bénéficié d'une éducation préscolaire ont 10 à 20% de chances en plus de terminer l'école primaire avec succès. Elle prévient efficacement le retard et évite de devoir le rattraper par la suite. Les investissements dans l'éducation préscolaire produisent le meilleur rendement économique dans la société.
2. L'éducation est essentielle pour **le développement d'une société**. Sans éducation, il est impossible de briser le cercle vicieux de l'ignorance et de la pauvreté.
3. Les enfants décrochent très vite lorsque l'éducation n'est pas de qualité. **La qualité** est nécessaire pour continuer à influencer le développement et améliorer les chances de vie des enfants. Elle produit également un rendement économique supérieur.
4. Mieux vaut éviter que les enfants ne prennent du retard dans leur apprentissage **en situation de crise** parce que celui-ci ne peut **pratiquement plus jamais** être rattrapé.

3. EDUCATION ET GUERRE

Les enfants vivant dans un pays en conflit risquent davantage de ne plus jamais retourner à l'école. Outre l'interruption de leur parcours scolaire pour un temps plus ou moins long, à cause du conflit, d'autres obstacles se dressent encore devant eux. Nous présentons ci-après les obstacles qui empêchent la majorité des enfants d'avoir un parcours scolaire normal. L'école est pourtant la mieux placée pour protéger ces enfants, les aider à se développer et leur inculquer des valeurs telles que la paix.

La campagne éducative 'Apprendre pour SurVivre' est développée cette année, comme d'habitude, avec un pays partenaire spécifique. Pour l'année scolaire 2013-2014, nous avons choisi le **Burundi**, petit pays d'Afrique de l'Est comptant un peu plus de 8 millions d'habitants, l'un des plus pauvres du monde. Mais il y a aussi des bonnes nouvelles ! Le gouvernement burundais a rendu l'enseignement primaire gratuit en 2005. Depuis lors, environ 73% des enfants vont à l'école primaire. Mais il reste beaucoup à faire pour améliorer la qualité de l'enseignement. Une attention toute particulière doit ainsi être accordée à l'impact du conflit et de la guerre sur les enfants et leur scolarité.[5]

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

5 http://www.unicef.org/infobycountry/burundi_statistics.html 2007-2011 et UNICEF Burundi, Annuel Report, 2011

3.1. L'ÉDUCATION VICTIME

À l'échelon mondial, 57 millions d'enfants ne vont pas à l'école primaire. Près de la moitié des enfants non scolarisés et en âge d'aller à l'école primaire vivent dans des situations de conflit.

Ces dix dernières années, l'accès à l'enseignement a considérablement progressé. En 1999, plus de 102 millions d'enfants n'étaient pas scolarisés ; en 2011 (au lancement de notre pétition pour les écoles d'urgence), ils étaient 67 millions, et depuis lors, ce chiffre a été réduit à 57 millions.
Une baisse considérable, mais nous sommes encore loin du compte. Trop d'enfants issus de groupes vulnérables ne vont toujours pas à l'école. Comme les filles, les enfants pauvres ou porteurs d'un handicap, les enfants des zones rurales reculées ou ceux qui vivent dans des situations d'urgence et de conflit.

Une brève période de conflit peut interrompre ou anéantir les progrès sur le plan du développement, réalisés à l'issue de longues années de travail. La croissance économique est en jeu, mais aussi le développement sur le plan de la santé ou de l'enseignement. L'impact des conflits est le plus grave, celui qui dure le plus longtemps dans les pays touchés par la pauvreté.

Lorsqu'on analyse les effets dévastateurs des conflits de ces dernières années en Afghanistan, au Pakistan, en Libye, en Somalie, au Soudan, au Yémen et plus récemment en Syrie ou au Mali, on évoque rarement l'éducation. Les médias s'intéressent aux souffrances immédiates de la population, mais ils ne se penchent pas sur les conséquences des conflits à plus long terme. Dans beaucoup de pays en conflit, la guerre détruit pourtant les écoles et l'espoir de plusieurs générations d'enfants.

Outre l'accès à l'éducation, il faut également améliorer la qualité de l'enseignement, qui est actuellement trop souvent insuffisante.

Copyright UNICEF / NYHQ2009-1722 / Asselin

3.2. CONSÉQUENCES CONCRÈTES

Voici les principales conséquences de la guerre sur l'enseignement en général. Nous allons également évoquer les conséquences spécifiques sur les réfugiés.

Un enseignement de qualité survit rarement à un conflit : les écoliers et les enseignants doivent très souvent fuir. Dans bien des cas, les bâtiments scolaires sont bombardés ou réquisitionnés par les groupes armés, l'armée elle -même, ou sont utilisés pour y loger les réfugiés. Les budgets sont confisqués pour les activités militaires, le salaire des professeurs n'est plus payé et le matériel scolaire n'arrive plus dans les écoles. Les revenus des familles deviennent moins prévisibles. Beaucoup de familles ne peuvent plus payer les frais scolaires et les enfants doivent davantage participer aux tâches ménagères. Lorsque le conflit perdure, les possibilités de scolarisation des enfants diminuent, parfois de manière irréversible.

La peur peut paralyser les chances d'éducation des enfants. Les parents peuvent refuser de laisser leurs enfants hors de leur vue, de peur qu'ils soient blessés ou enlevés pour devenir combattants ou aides de combattants.

Un conflit peut freiner la progression dans l'éducation : l'exemple de l'Irak en dit long. Jusque dans les années 90, l'Irak était le leader régional en matière d'éducation. Le pays était parvenu à faire suivre l'enseignement primaire à pratiquement tous les élèves concernés. Beaucoup suivaient aussi l'enseignement secondaire et il y avait des universités. Mais après la Guerre du Golfe, le pays est retombé au bas de l'échelle régionale en matière d'éducation.

Les conflits vont souvent de pair avec **la violence sexuelle, le recrutement forcé dans les troupes combattantes et les rapts d'enfants**. Le traumatisme des enfants victimes de cette violence exerce un impact considérable sur leur capacité d'apprentissage. Aujourd'hui, 300.000 enfants sont exploités comme soldats ou doivent monter sur la ligne de front.

Pour plus d'infos téléchargez notre fiche thématique sur les enfants soldats sur www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique ou demandez vos exemplaires sur info@unicef.be.

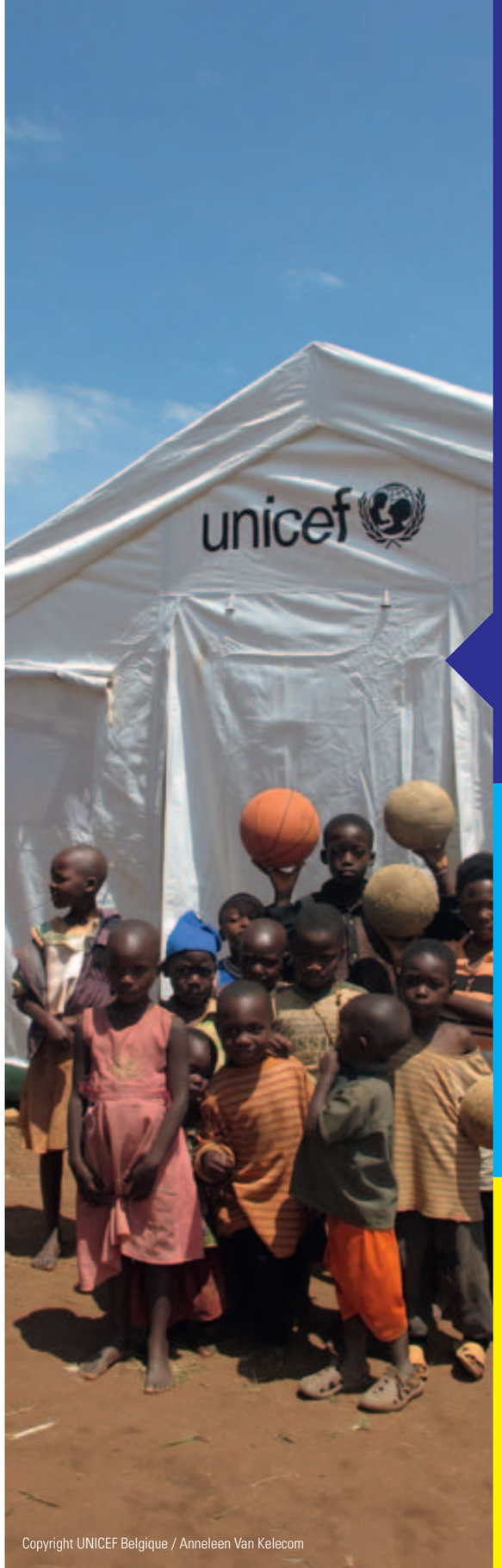

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

La vie des citoyens est mise en danger dans chaque conflit : écoles, enfants scolarisés et enseignants sont souvent pris volontairement pour cibles. Dans les situations de conflit, la destruction des écoles est courante. Dans les conflits entre 1999 et 2008, on estime que plus de 2 millions d'enfants ont été tués et 6 millions handicapés.

3.3. LA SITUATION SPÉCIFIQUE DES RÉFUGIÉS

Ci-dessous vous trouverez les conséquences générales de la guerre sur l'éducation des réfugiés. La situation spécifique des enfants réfugiés Burundais sera traitée dans la partie sur le Burundi.

Les chances de terminer l'école primaire sont relativement plus réduites. Beaucoup de familles doivent fuir leurs maisons et arrivent en des lieux où elles ne bénéficient que d'un logement temporaire et où elles n'ont pas accès à l'enseignement. À cause de la mauvaise qualité de l'enseignement, du manque de matériel et de salles de classe, beaucoup d'enfants ne terminent pas l'école primaire. Les enfants qui ont commencé l'école trop tard, ne peuvent souvent pas rattraper leur retard parce que les autres responsabilités prennent le pas sur l'enseignement. Les conséquences des conflits sont également dramatiques pour ce qui concerne le taux d'alphabétisation. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet au défi 1 en page 34.

Les attaques contre les civils entraînent des 'déplacements'. Ces déplacements, où les populations doivent fuir, exercent un impact à tous les niveaux, également celui de l'enseignement, tant pour les réfugiés internes que pour ceux qui passent les frontières (déplacées internes). Suite aux déplacements, les enfants n'ont plus de logement, plus de nourriture, plus d'accès aux approvisionnements de base et parfois plus de protection parentale. La majorité des réfugiés est souvent constituée d'enfants. L'enseignement peut les aider à gérer les traumatismes subis.

- La plupart des réfugiés vivent dans des pays en développement. Parmi les personnes qui ont fui leur domicile, une grande majorité est constituée de déplacés internes (personnes qui restent dans leur pays). L'autre groupe est constitué des réfugiés qui passent les frontières
- Souvent, ils doivent s'exiler pour une longue période (5 ans en moyenne).
- Entre 1999 et 2008, 20 millions d'enfants ont dû fuir leur foyer.
- L'accès des enfants réfugiés à l'enseignement est très différent selon les cas : les enfants réfugiés n'ont pas tous un accès équitable à l'éducation.

3.4. LE RÔLE DE L'ÉDUCATION DANS LES SITUATIONS DE GUERRE

L'enseignement protège

Durant un conflit, une école peut être un refuge. La routine quotidienne et l'ambiance apaisante de l'école peuvent donner aux élèves un sentiment de normalité et leur redonner confiance. Un enseignement de qualité peut également offrir un soutien psychologique et protéger les enfants des dommages physiques, de l'exploitation et de la violence.

L'enseignement favorise la paix

L'enseignement peut promouvoir un avenir stable, stimuler la résolution des conflits, la tolérance, les droits de l'homme et la citoyenneté. Il peut réduire les inégalités et jeter les bases d'une bonne administration et de la prospérité. L'enseignement peut ainsi briser le cercle vicieux de la violence et de la vengeance et empêcher le conflit de s'étendre sur plusieurs générations.

UNICEF Belgique pointe le fait que les conflits forment l'un des obstacles les plus importants, les plus complexes, à l'éducation. Le problème peut être résolu par la mise en place de trois mesures :
- le niveau de l'aide humanitaire pour l'éducation doit être augmenté ;
- il faut faire en sorte qu'il n'y ait plus d'attaques aux endroits où un enseignement est donné ;
- des mesures de prévention des risques des catastrophes et des exercices pour les situations d'urgence, d'intervention et de restauration, doivent être intégrés dans les plans et le budget du secteur de l'éducation.

Signez ensemble la pétition pour l'éducation dans les situations d'urgence avant fin 2013, pour qu'au moins 4% de l'aide d'urgence aillent à l'éducation : http://écolesdurgence.be ou consultez la fiche en annexe. Plus d'infos en page 2.

Un enseignement de qualité

Il ne suffit pas d'envoyer les enfants à l'école : ils doivent aussi y recevoir un enseignement de qualité. Un enseignement de qualité peut protéger les enfants contre l'impact négatif des conflits et être une puissance positive pour la paix.

Rien ne remplace la prévention des conflits, mais les enfants ne peuvent pas attendre que la paix revienne pour apprendre comment survivre. L'enseignement joue un rôle crucial dans la protection des enfants et le soutien des processus de construction de la paix et de croissance économique. L'enseignement est également central dans la formation de l'identité, il favorise la cohésion sociale, le développement de la nation et de valeurs positives et il permet de réaliser les différents Objectifs du Millénaire.[6]

4. APPRENDRE POUR SURVIVRE AU BURUNDI

4.1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Même s'il a une part d'histoire en commun avec notre pays, le Burundi est quand même relativement méconnu de la plupart des Belges. Il présente pourtant quelques similitudes frappantes avec la Belgique. Il est un peu plus petit que la Belgique. Avec un peu plus de 8 millions de Burundais, son nombre d'habitants est également comparable.
Le Burundi est l'un des pays les plus densément peuplés d'Afrique. Mais les différences avec la Belgique sont plus frappantes que les similitudes. La Belgique est l'un des pays les plus riches au monde, alors que dans le classement de l'« Indice du développement humain » du Programme de développement des Nations Unies (PNUD), le Burundi est en queue de peloton, du côté des plus pauvres.

Le Burundi est un beau pays, avec des paysages dignes d'un album photo.
Partout la terre rouge et la végétation verte luxuriante provoquent des explosions visuelles. Les Burundais sont très aimables et passionnants. Le Burundi est un pays jeune : la moitié de la population a moins de 18 ans.[7]

Si vous désirez des informations supplémentaires sur le Burundi, consultez notre brochure « Enfants du Burundi : de la crise au développement » sur www.unicef.be > documentation > programmes pays partenaires, ou à commander gratuitement sur www.unicef.be > documentation > demande de documentation > pays Burundi.

Copyright UNICEF Belgique/ Benoît Melebeck

6 UNICEF Belgique : note éducation et conflits, 2013.
7 UNICEF Belgique, brochure Enfants du Burundi, 2011

4.2. ÉDUCATION

« L'éducation est le fondement d'une vie de liberté et d'épanouissement. Elle occupe une place centrale dans les droits de tous les enfants et dans les obligations de tous les États membres ».
Le Burundi a conscience de la force du transfert social réalisé par l'éducation. Le secteur a en effet gravement souffert pendant la guerre. C'est pourquoi le pays a voulu rapidement remettre le système éducatif sur les rails. La suppression du minerval pour l'enseignement primaire, en 2005, a fait remonter le nombre d'inscriptions et stimulé le retour des enfants à l'école.

Mais l'instabilité institutionnelle et le manque de moyens ont affaibli l'impact de cette excellente mesure. Le système éducatif est victime de ses limites : trop peu d'écoles, dont les infrastructures sont pauvres ; les classes sont surpeuplées d'élèves qui, souvent, ont faim ; les heures de cours sont trop courtes, il y a des différences régionales, entre les filles et les garçons ; trop peu d'enseignants qualifiés ; trop peu de livres scolaires, qui sont d'ailleurs obsolètes ; un manque de coordination entre les différents niveaux d'enseignement ; trop peu d'implication des familles et des communautés ; mauvaises méthodes d'enseignement. Dans ces conditions déplorables, beaucoup d'élèves décrochent et doivent doubler, surtout les filles.

L'**enseignement maternel** est assuré en grande partie par la communauté et est faible. Seulement 1,5% des 3-6 ans se rend dans une structure d'accueil. Les Animateurs Pédagogiques n'ont pas bénéficié d'une formation spécifique et la qualité des méthodes d'enseignement pour les petits, nécessaire pour le développement de leurs fonctions cognitives, est très médiocre.

Dans l'**enseignement primaire** la double vacation (par manque de capacité, une classe a cours le matin, l'autre l'après-midi) empêche de répondre vraiment aux besoins de chaque élève. La qualité du processus d'apprentissage laisse à désirer. Selon la province, les classes comptent de 52 à 102 élèves. Le matériel didactique ne suffit pas et les programmes, qui ont déjà plus de vingt ans, ne sont pas adaptés et comportent encore de nombreux stéréotypes (féminins par exemple). La méthode d'enseignement, qui consiste davantage à transférer qu'à construire les connaissances, n'est pas participative et exclut les élèves. Nombreux sont les élèves qui doublent et ce nombre augmente sans cesse. Seule l'évolution encourageante récente, l'afflux de filles, au point qu'il y aura bientôt une parité des genres sur ce plan, représente un grand pas en avant.
Dans l'enseignement primaire, le nombre d'élèves a doublé entre 2003 et 2009, principalement à cause de la suppression des frais scolaires pour ce niveau scolaire. L'accès à l'enseignement primaire évolue positivement, mais le pourcentage de réussite pose problème : en 2010, il était de 51%.

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

Le passage des élèves de l'enseignement primaire à l'**enseignement secondaire** est difficile : le pourcentage de passage est de 31%. Le manque d'écoles secondaires est criant. Les enseignants sont mal formés et peu compétents, de sorte que beaucoup d'élèves doublent et décrochent, surtout les filles. Celles-ci sont trop souvent envoyées dans des branches pratiques qui aboutissent directement au marché du travail. Le pourcentage de réussite dans l'enseignement secondaire est de 19%. Enfin, il n'y a pas d'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et les écoles ne disposent ni de laboratoires, ni de bibliothèques, de sorte que les perspectives économiques des jeunes et leur accès à l'information et aux médias est limité. À cause de cette lacune dans le processus d'apprentissage des compétences de vie et des perspectives économiques réduites, ces jeunes sont plus exposés aux manipulations et à l'exploitation : travail des enfants, esclavage,…

Dans l'**enseignement supérieur**, les méthodes d'enseignement sont assez obsolètes et les cours magistraux, qui ne sont parfois que de simples transferts de connaissances, peuvent entretenir un climat de dépendance, sans offrir d'aide pour le processus d'apprentissage. Le matériel didactique est limité et les mises à jour sont irrégulières. Les filles représentent moins de 25% de la population estudiantine. Elles doublent trop souvent.

Sur le plan de l'**alphabétisation** des adultes, beaucoup de problèmes subsistent : manque de moyens, peu de volonté politique, manque d'intérêt de la population pour le programme et peu de statistiques crédibles.[8]

4.3. QUE FAIT L'UNICEF ?

En 2010, dans le cadre du Plan d'action 2010-2014, plus de 100.000 jeunes enfants ont pu profiter des activités d'éveil dans des espaces récréatifs ou dans les centres préscolaires. 27 structures pour les tout-petits ont reçu des coffres de jouets (kits d'éveil), 430 éducateurs, du matériel pédagogique. 58.000 parents, 1.160 responsables communautaires, 980 animateurs et 42 journalistes ont été formés à l'importance du développement intégré de l'enfant. Les communautés locales dans les régions difficiles d'accès ont créé des espaces récréatifs « amis des enfants ».

Pour atteindre en 2011 un taux d'inscription de 100 % et en 2015 un taux de réussite dans l'enseignement primaire de 100%, l'UNICEF a renforcé son soutien. En 2010, 174.000 enfants

8 UNICEF Belgique, brochure Enfants du Burundi, 2011, p 30-31

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

ont été scolarisés dans 310 écoles répondant aux normes école « amie des enfants » .15.500 enfants qui avaient décroché sont retournés à l'école.
Les indices de parité « genre » et le taux de scolarisation ont augmenté dans les provinces où le programme s'est concentré. 400.000 orphelins et enfants vulnérables ont reçu du matériel scolaire. Les compétences de 5.000 enseignants et 10.000 éducateurs et parents ont été renforçées.

À l'avenir, UNICEF Burundi continuera à travailler avec les autorités burundaises pour améliorer le système d'enseignement sur base des besoins décrits ci-dessus.

Outre l'enseignement, l'UNICEF travaille également au Burundi sur la protection des enfants, la santé, l'alimentation, WaSH (eau, assainissement, hygiène), l'égalité des genres et le VIH/SIDA. Enfin, la communication des droits de l'enfant fait également l'objet d'une attention particulière (sensibiliser, informer, plaider et participer), car la communication est la clé d'un développement durable et solide.[9]

3.4. GUERRE

Après la guerre civile de 1972, jusqu'au début des années 1990, le Burundi avait progressé en termes d'amélioration des conditions de vie de la population. Mais de 1993 à 2005, le pays a connu la guerre civile, avec des effets désastreux sur la société et l'économie burundaises.

En 1993 a en effet éclaté au Burundi une guerre civile qui a coûté la vie à quelque 300.000 personnes. Elle a également blessé 850.000 personnes et des milliers d'autres ont pris la fuite. La guerre civile a totalement ravagé la société et l'économie burundaises. Le processus de reconstruction est en cours, mais la situation reste fragile.

Depuis les accords d'Arusha, en août 2000, et la mise en place d'institutions démocratiques élues en 2005, le pays sort de la crise, la croissance reprend et la communauté des donateurs est mobilisée. Le pays s'intègre dans les espaces économiques régionaux, comme La Communauté d'Afrique de l'Est, ce qui ouvre de nouvelles possibilités. On observe une avancée depuis 2005. Des élections locales, présidentielles et parlementaires ont été organisées en 2010.[10]

Si vous souhaitez plus d'informations adaptées pour vos élèves à ce sujet, vous pouvez les télécharger sur : www.unicef.be/kids > coin des actus > coin lecture > magazine unicefkids n°12, avril 2008 > la guerre ? Ce n'est pas un jeu d'enfants.

9 UNICEF Belgique, brochure Enfants du Burundi, 2011
10 UNCHR, Rapatriement des réfugiés burundais de la Tanzanie, Statistiques cumulées et indicateurs clés, 2012.

4.5. RÉFUGIÉS

4.5.1. Contexte

Pays en situation d'après-conflit, et donc fragile, le Burundi est confronté aux difficultés liées au retour des réfugiés, à leur intégration et aux déplacés à l'intérieur du pays.
La guerre a fait fuir beaucoup de personnes au Burundi. Certains se sont installés dans des provinces plus calmes. Des milliers d'autres ont fui dans le pays voisin, la Tanzanie, et une petite partie en République Démocratique du Congo.

La paix et la signature de l'Accord tripartite ont encouragé le retour des déplacés et des réfugiés de Tanzanie. Elles ont aussi fixé un cadre pour leur intégration.

Les réfugiés reviennent au Burundi depuis 2002, avec des pics de retour dans les années 2004 (90.327) et 2008 (95.068). Depuis la fin de la guerre civile et de l'instabilité politique, plus de 515.000 réfugiés sont revenus au Burundi. La majorité d'entre eux ont bénéficié du rapatriement organisé. Leur retour n'est donc ni volontaire ni spontané. Le Burundi œuvre maintenant à leur intégration.

4.5.2. Défis généraux

Le Burundi connaît une très grande croissance démographique (2,4%) et l'une des plus importantes densités de population en Afrique. L'afflux de rapatriés met sous pression les infrastructures existantes et le peu de terrains disponibles, de même que les services sociaux comme l'enseignement, les soins de santé, l'eau, les infrastructures sanitaires et la protection de l'enfant.

Les familles reviennent dans leur village ou commune d'origine et sur leur 'colline natale' (la colline dont sont originaires leurs parents ou grands-parents, le Burundi étant un pays vallonné). Pour la plupart des enfants, c'est la première fois qu'ils voient le pays dont ils portent la nationalité. Une fois sur place, les familles sont suivies par les autorités.
Il y a souvent des conflits à propos de la propriété d'un terrain ou d'une maison. Dans bien des cas, le terrain est divisé en deux et un accord est trouvé pour la maison. Dans d'autres cas, les autorités, ou d'autres organisations, doivent intervenir entre les deux familles. Parfois, c'est la justice qui doit trancher, ce qui prend beaucoup de temps.

Fin 2012, les derniers grands groupes de réfugiés en Tanzanie ont été rapatriés de manière obligatoire au Burundi et les camps de réfugiés ont été fermés. Au total, environ 35.000 réfugiés ont été rapatriés en novembre et décembre 2012. 57% d'entre eux ont moins de 18 ans.[11]

11 UNCHR, Rapatriement des réfugiés Burundais de la Tanzanie, Statistiques cumulées et Indicateurs clés, 2012

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

Témoignage 1 : Augustin, 25 ans

« Le Burundi est un pays nouveau pour moi. Je suis né en Tanzanie. Mes parents sont morts lorsque j'étais petit. Je ne connais pas l'histoire de ma famille et je ne sais pas où mes parents et grands-parents ont vécu ici au Burundi. C'est pourquoi je vis temporairement dans un centre tout près de la frontière tanzanienne. Je ne sais pas d'où je viens, je ne sais pas où je vais. J'attends que les autorités burundaises me disent où je peux aller vivre. »

Pour les réfugiés rapatriés de 2012, les principaux défis pour l'avenir sont les suivants :

- Plus de 20.000 rapatriés ont entre 0 et 17 ans. Ils ont énormément besoin de protection, d'accès aux services sociaux de base, comme l'éducation, la santé et l'alimentation, ainsi qu'à l'eau et aux infrastructures sanitaires, tant dans la situation d'urgence actuelle qu'en phase de réintégration.
- L'intégration des enfants rapatriés dans le système éducatif burundais pèse lourd sur un système d'enseignement qui doit déjà faire face à des classes bondées (72 élèves pour 1 enseignant), avec un enseignement de faible qualité et sans environnement scolaire sûr.
- Le renforcement de l'accès à l'eau potable et aux infrastructures sanitaires pour les rapatriés doit être mis en place dans la communauté d'accueil.

4.5.3. Défis spécifiques pour l'enseignement

Le dernier groupe d'enfants rapatriés en 2012 est revenu à l'école au Burundi, mais en plein milieu du premier trimestre, dans des classes de 80 à 100 élèves, avec une pénurie de matériel didactique, de bancs d'école et de matériel scolaire.

En Tanzanie, les enfants étaient scolarisés selon le système tanzanien (en anglais et en swahili) ou le système burundais (en français et en kirundi) dans les camps de réfugiés. Les enfants ont donc des besoins divers en termes de capacités linguistiques et pour rattraper leur retard scolaire.

Une grande partie des réfugiés rapatriés en 2012 séjournaient dans le camp de Mtabila en Tanzanie, où toutes les écoles ont été fermées en 2009 pour encourager les réfugiés à rentrer chez eux. Un système d'enseignement informel a été mis en place par les réfugiés en 2010. Dans ces centres d'enseignement informels, les enfants ont eu différents cours comme le français, l'anglais, le kiswahili, le kirundi, les mathématiques,... Mais cela n'a pas empêché la plupart d'entre eux d'avoir du retard lors de leur rescolarisation en 2012 au Burundi.

Il est important que ces nouveaux élèves et leurs familles soient intégrés dans la communauté locale. Les élèves ont spécifiquement besoin de programmes scolaires adaptés, qui leur permettent de rattraper leur retard. Une attention toute particulière doit être prêtée aux cours de français et de kirundi. Les leçons d'histoire du Burundi sont importantes dans ce cadre, étant donné qu'une histoire partagée peut contribuer à l'intégration de ces élèves.[12]

12 UNICEF Burundi, Proposal for the reintegration of child returnees in the commune of Rumonge, 2013.

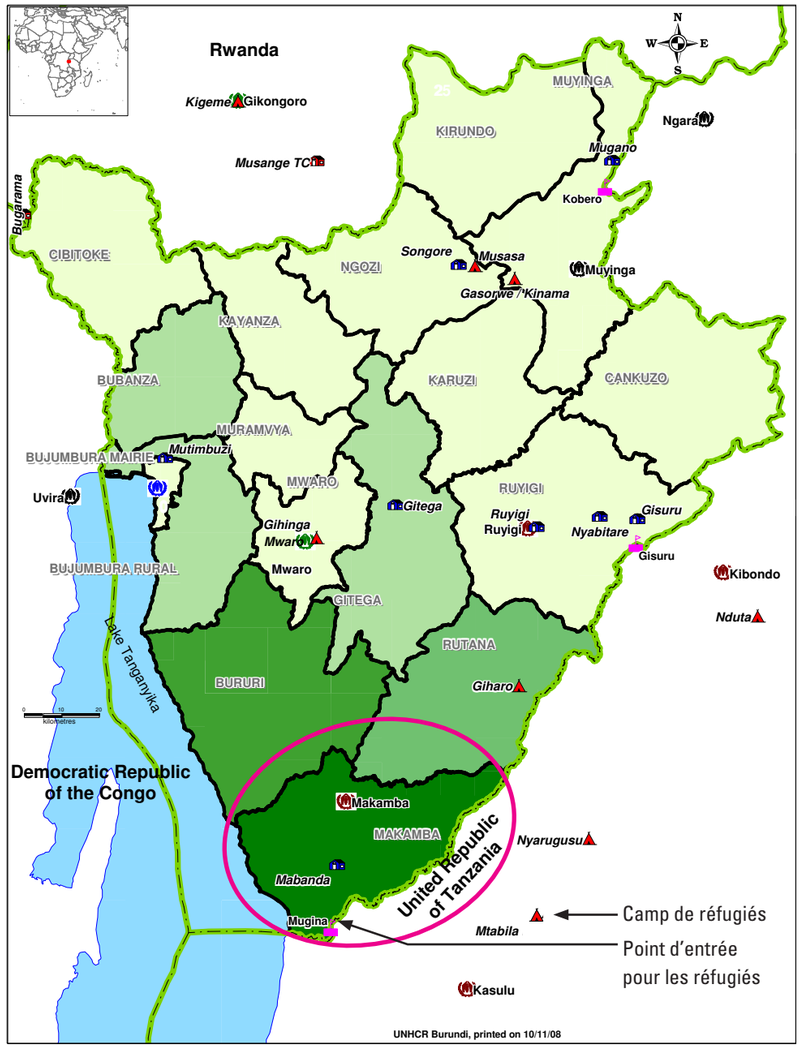

Dans les fiches d'activités de ce dossier pédagogique, nous allons nous pencher principalement sur la province de Makamba, qui accueille 42,2 % des réfugiés rapatriés en 2012 (et 24 % des réfugiés depuis 2002) et plus particulièrement sur la commune de Nyanza-Lac, où se concentrent 27,9% des réfugiés rapatriés du dernier camp de Mtabila (Tanzanie). Située au bord du lac Tanganika, cette commune est surpeuplée, à cause de l'accès facile à la frontière tanzanienne, ce qui explique la concentration de population et de rapatriés venus lors de rapatriements précédents.

57% des Burundais du camp de réfugiés de Mtabila ont moins de 18 ans. Ils sont donc des élèves actuels ou futurs, ce qui exerce une pression sur le système d'enseignement dans la province d'accueil, Makamba, et la commune de Nyanza-Lac. Les écoles locales accueillent les nouveaux élèves et ont donc besoin de classes, d'enseignants et de matériel scolaire supplémentaires. Nous avons pris cet exemple pour démontrer les conséquences du conflit et de la guerre sur l'enseignement. C'est dans cette province que nous avons recueilli la plupart des témoignages d'élèves repris dans le DVD éducatif et dans le dossier pédagogique.

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

III. FICHES D'ACTIVITÉS

COMMENT UTILISER LES FICHES D'ACTIVITÉS ?

Ces fiches proposent un choix d'activités pour les élèves en classe, correspondant au **DVD** éducatif consacré à l'enseignement au Burundi.

Le menu du DVD permet d'approfondir les 6 **défis** ou difficultés qu'affrontent les enfants réfugiés à leur retour au Burundi pour faire valoir leur droit à l'enseignement après le conflit. Chaque fragment du DVD dure à peu près 2 minutes, tout le DVD 12 minutes.

Pour chaque défi discuté dans le DVD et dans le texte sont fournies des **informations contextuelles** pour l'enseignant et une **fiche d'activités dans la classe**. Les fiches d'activités sont scindées en objectifs d'apprentissage, matériel (texte, témoignage ou DVD) et déroulement. Vous pouvez également demander les **fiches de travail** correspondantes pour les élèves.

UNICEF Belgique met également des **fiches thématiques** à disposition, en guise de support éducatif pour les élèves. Pour obtenir automatiquement ces fiches thématiques, inscrivez-vous sans engagement comme 'Classe du Monde', sans aucune obligation ni condition sur www.unicef.be/ecoles. Les fiches thématiques sont réparties sur toute l'année et sont envoyées en quantité suffisante pour le nombre d'élèves de votre (vos) classe(s).

À la fin du DVD (dernier menu de sélection), les enseignants et élèves sont invités à participer à une **action concrète**, la 'Journée du changement'. Vous trouverez un complément d'information sur la page 61 et sur www.unicef.be/kids ou faites appel à un Animateur Pédagogique Volontaire via info@unicef.be

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

FICHES D'ACTIVITÉS GÉNÉRALES : DROITS DE L'ENFANT, CLASSE DU MONDE & BURUNDI

Fiche d'Activités A :
DROITS DE L'ENFANT

1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : Les élèves peuvent….
- expliquer ce que sont des droits et les droits de l'enfant ;
- nommer différents droits de l'enfant ;
- expliquer pourquoi le droit à l'éducation est important ;
- donner leur opinion sur des situations en rapport avec l'injustice

2. DUREE : à peu près 50 minutes

3. MATÉRIEL
- Le DVD éducatif sur le Burundi. Si votre classe n'a pas encore ce **DVD**, vous pouvez le demander via info@unicef.be.
- Annexe 1 : illustrations des droits de l'enfant pour les élèves ;
- Fiche thématique générale pour les élèves concernant les droits de l'enfant 'Bonjour à vous tous' : disponible sur demande via info@unicef.be ou à télécharger sur www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique ;

4. DÉROULEMENT

Phase 1 (20 minutes): Choisissez dans le menu du DVD le premier fragment : les droits de l'enfant. **Discutez** avec les élèves :
- Qu'entend-t-on par « droits de l'enfant » ? Faites-leur donner quelques exemples.
- Quels sont les différents droits de l'enfant ? Discutez-les à l'aide de l'affiche sur les droits de l'enfant ou les illustrations.
- Dans quels endroits du monde les droits de l'enfant sont-ils violés ? Les élèves discutent ensemble avec l'enseignant et comprennent que les droits de l'enfant ne sont pas violés seulement en Afrique ou dans le Sud, mais partout dans le monde, même chez nous.
  Par rapport à ce sujet vous trouvez plus d'information sur le site www.unicef.be> droits de l'enfant>droits de l'enfant en Belgique.
- Pourquoi le droit à l'éducation est-il important et comment influence-t-il les autres droits de l'enfant ?

Phase 2 (30 minutes) : Jeu de mise en situation autour des droits et de l'injustice.
Ce jeu propose différentes options et peut être joué de diverses façons.

Accrochez une grande feuille au mur, ou travaillez au tableau avec les élèves. Le but est que les élèves dessinent un point le plus haut possible avec un feutre ou une craie.
Les 5 points les plus hauts gagnent le jeu.
> Les élèves prennent un feutre ou une craie.
> Les élèves dessinent chacun à leur tour un point ou un autre symbole le plus haut possible sur la feuille ou le tableau.
> Certains élèves sont plus grands que d'autres. (sentiment d'inégalité !)
> Inscrivez les noms des gagnants sur le tableau.

Discutez :
> Qu'avez-vous remarqué en jouant le jeu ? (injustice)
> Que ressentez-vous face à cela ? (sentiment désagréable, injustice, impuissance,…)

Ce jeu[13] se joue également avec du papier et des crayons de couleur/de la peinture. Les élèves sont divisés en 2 groupes ou plus. L'enseignant distribue les crayons de couleur ou la peinture. Certains groupes reçoivent beaucoup de couleurs différentes, d'autres n'en reçoivent qu'une ou deux. Ensuite, l'enseignant les charge de dessiner quelque chose sur la feuille avec une couleur donnée et ensuite avec les autres couleurs, par exemple : dessiner la maison en jaune, l'enfant en vert, un animal en rouge,… Certains groupes peuvent s'exécuter, d'autres non, parce qu'ils ne disposent pas de la bonne couleur. À la fin, leur dessin est moins complet et coloré. Les dessins sont accrochés et 'l'injustice' est discutée de manière classique.

Pour un complément d'information sur les droits de l'enfant. Visitez notre site web kids www.unicef.be/kids > Coin des actus > Droits de l'enfant.

13 Merci à notre animatrice pédagogique Sandra Navarrete Burgos de nous avoir inspiré pour la création de ce jeu.

Fiche d'Activités B :

CLASSE DU MONDE

1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : Les élèves peuvent....

- expliquer ce que cela signifie pour eux d'être une Classe du Monde
- énumérer différentes choses qu'une Classe du Monde peut faire
- expliquer pourquoi il est important de connaître ses droits et d'être une Classe du Monde

2. DUREE : à peu près 100 minutes (peut être divisé par phases. (Durée par phase cf. ci-dessous)

3. DÉROULEMENT

Phase 1 (20 minutes) : Un **brainstorming** classique est organisé, où les élèves donnent des idées sur ce que signifie pour eux : "être une Classe du Monde". Les idées sont d'abord notées au tableau, puis associées au concept de Classe du Monde. Des informations à ce sujet sont fournies ci-dessous. Des concepts tels que la solidarité, la tolérance, l'empathie, etc. peuvent en effet être liés aux droits de l'enfant. Vous trouverez également des informations et des idées à ce sujet dans l'introduction à l'éducation au développement ou aux droits de l'enfant en page 8.

Copyright UNICEF Belgique / GBS Wezemaal

Une Classe du Monde est une classe qui consacre une attention particulière à l'éducation au développement et aux droits de l'enfant pendant l'année scolaire. C'est-à-dire une classe qui s'intéresse aux droits de l'enfant, aux droits des enfants en classe, mais aussi aux droits des autres enfants dans l'environnement proche et dans les autres pays du monde. Une classe qui sait se mettre dans la situation d'autres enfants et y réfléchir. Dans les différentes matières, le lien est automatiquement établi avec les droits des enfants, si possible.

Cette classe reçoit du matériel d'UNICEF Belgique et peut également recevoir un encadrement pour des projets ou actions. La classe peut également travailler avec le site web d'UNICEF Kids (www.unicef.be/kids) qui fournit, via des infos et des jeux, davantage d'explications sur les droits des enfants et qui permet de faire la connaissance d'enfants du monde entier. Cette classe peut également organiser librement un projet ou une action (la Journée du changement). Grâce à des actions éducatives, ludiques et originales, choisies par la classe, les droits de l'enfant sont mis en exergue ce jour-là. Toutes ces actions sont postées sur www.unicef.be/kids .

Phase 2 (30 minutes): Les élèves réalisent individuellement **un logo ou un dessin** pour votre « Classe du Monde ».

Phase 3 (50 minutes): Les élèves réalisent en groupe un grand **collage** de tous leurs dessins ou une grande affiche sur ce que cela signifie pour eux d'être une Classe du Monde. Les élèves peuvent ensuite accrocher cette affiche ou ce collage dans la classe. Ils peuvent montrer en groupes leur collage/affiche aux autres classes et expliquer que vous êtes une « Classe du Monde », ce que cela signifie, ce que sont les droits de l'enfant, ...

Allez sur notre site web kids et consultez sous Zone d'action la rubrique Classe du Monde : www.unicef.be/kids. Ou www.unicef.be/ecoles

Fiche d'Activités C :

BURUNDI

1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : Les élèves peuvent....

- montrer le Burundi sur la carte du monde ;
- donner quelques éléments d'information sur le Burundi ;
- donner quelques éléments sur la guerre au Burundi
- expliquer que toutes les situations de conflit ne paraissent pas dans les médias

2. DUREE : à peu près 80 minutes (peut être divisé par phase. Durée par phase cf. ci-dessous)

3. MATÉRIEL

- Le DVD éducatif sur le Burundi.

4. DÉROULEMENT

Phase 1 (10 minutes): Le Burundi dans le monde

- Les élèves recherchent le Burundi sur la carte du monde.
- Ils inscrivent tous les pays qu'ils doivent traverser pour aller de Belgique au Burundi.
- Ils inscrivent les pays voisins du Burundi.

Phase 2 (30 minutes) : La guerre au Burundi et dans le monde

- Visionnez le premier chapitre dans le menu du DVD et discutez brièvement avec les élèves du Burundi, de la guerre et des conséquences pour l'enseignement (voir page 17 dans la partie II du dossier pédagogique).
- Discutez avec les élèves pour savoir s'ils ont entendu parler de la guerre au Burundi et du fait que tant de réfugiés aient été rapatriés de Tanzanie au Burundi, également en 2012. Cherchez le mot « réfugié » dans le dictionnaire.
- Discutez, dans le cadre de l'éducation aux médias, des raisons pour lesquelles toutes les guerres, tous les conflits et toutes les catastrophes naturelles ne sont pas mentionnés dans les médias chez nous. Exemple : On entend beaucoup parler de la Syrie, de l'Afghanistan, d'Haïti, mais pas de la République centrafricaine. Expliquez que tout n'est pas montré à la télévision et qu'il y a beaucoup plus de guerres, de conflits ou de catastrophes naturelles que ce que nous montre la télévision. Regardez avec eux la carte ci-dessous, reprenant les conflits dans le monde. Ont-ils déjà entendu parler de ces conflits ? Pourquoi les appelle-t-on les urgences silencieuses ?

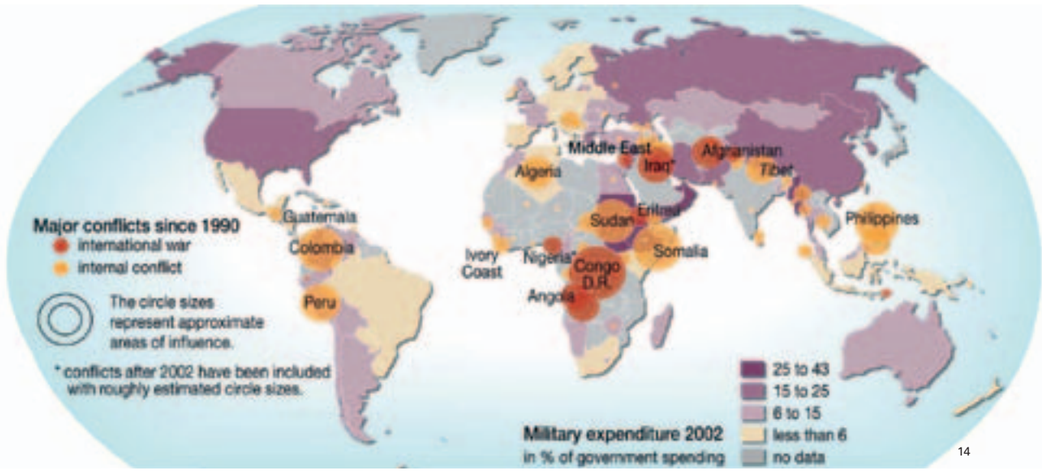

14 http://www.refworld.org/docid/49a6687f2.html

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

DÉFI 1 : LILIANE DOIT REDOUBLER SON ANNÉE

Les cours ont été interrompus par la guerre et certains enfants ont fui dans un pays voisin, comme la Tanzanie, où ils ont parfois eu cours dans une autre langue (anglais et swahili). Revenus au Burundi, ces enfants « rapatriés » sont à la traîne, soit parce qu'ils ne sont pas allés à l'école pendant un moment, soit parce que les cours sont à présent donnés dans une langue du Burundi (français et kirundi), ce qui nécessite toute une adaptation. Les enfants rentrés au Burundi accusent ainsi un grand retard scolaire et doivent doubler. Une classe compte donc des enfants d'âges divers. Comme ils doublent, les élèves manquent souvent de confiance en eux, se sentent moins bien (dans leur peau) parce qu'ils ne suivent pas, et sont plus enclins à « sécher » les cours ou même à arrêter l'école. C'est le cas pour tous les enfants réfugiés, mais pour les filles, c'est souvent particulièrement difficile.

Dans les camps de réfugiés en Tanzanie, les écoles ont été fermées en 2009 pour encourager les réfugiés à rentrer chez eux. Les enfants qui sont revenus au Burundi en 2012 avec leurs familles n'ont donc pas bénéficié d'un enseignement officiel pendant trois ans. Ils n'ont pu suivre qu'un enseignement informel ou clandestin donné par les parents et les enseignants. La difficulté pour ces enfants rapatriés est de s'intégrer dans le système éducatif burundais.

DIPLÔMES OU CERTIFICATS

La plupart des enfants sont revenus au Burundi sans papier démontrant leur niveau scolaire en Tanzanie. Les enseignants burundais ont donc dû évaluer le niveau de chaque élève à l'aide de contrôles et d'examens.

Certains ayant pu présenter des documents ont eu du mal à les faire reconnaître par le système éducatif burundais.

LANGUE

Les langues officielles du Burundi sont le kirundi et le français. Le kirundi est cependant la langue véhiculaire : c'est la plus utilisée dans la communication entre les communautés villageoises. La langue d'enseignement en primaire est le kirundi, mais le français est rapidement introduit (dès la deuxième primaire), et ensuite le swahili et même l'anglais. Dès la 5ème primaire, certaines leçons sont données en français, avec souvent un retour au kirundi pour les explications complémentaires. Le français est la langue d'enseignement en secondaire, et les autres langues font alors l'objet de cours spécifiques.

Les élèves qui ont suivi l'enseignement tanzanien ont eu cours en anglais et en swahili, alors qu'au Burundi, les cours sont donnés en français et en kirundi. Même si le kirundi a été maintenu pendant l'exil, surtout au sein de la famille, les élèves éprouvent quand même des difficultés à l'écrire. De nombreux élèves qui suivaient l'enseignement secondaire en Tanzanie sont ainsi réorientés vers l'enseignement primaire au Burundi pour acquérir les bases de cette langue d'enseignement. Certains élèves perdent ainsi quatre ans de scolarité. Ce qui entraîne un sentiment de frustration et d'humiliation, à cause de ce recul ou de l'impossibilité de suivre des cours, si toutefois ils sont réintégrés dans l'enseignement secondaire.

Uniquement une partie (55%) des élèves ayant eu cours en anglais et en kiswahili en Tanzanie suivent des cours de rattrapage en français et en kirundi. Compte tenu de la différence de langue et de contenu de l'enseignement, beaucoup ne vont jamais retourner à l'école.

Les élèves qui ont eu cours dans les camps de réfugiés en Tanzanie selon le système burundais (1993) et les enfants qui sont restés au Burundi, éprouvent également des difficultés avec le français (mais moins que les élèves qui ont eu cours en anglais et en swahili selon le système tanzanien), étant donné que chez eux, ils parlent surtout le kirundi.

Le Burundi fait partie de la « Communauté de l'Afrique de l'Est» et a adopté une politique linguistique qui stimule le multilinguisme. Outre le français et le kirundi, les enfants doivent également apprendre l'anglais à l'école. Ce qui peut être intéressant pour les élèves qui ont déjà eu cours en anglais et en Swahili en Tanzanie. Mais cette multiplicité de langues à l'école au Burundi pose également des problèmes pour la plupart des élèves, dont la majorité a déjà du mal avec le français.[15]

PROGRAMME

Les enfants rapatriés au Burundi sont confrontés à d'autres difficultés que celles liées aux différences linguistiques. Ils suivent des matières qu'ils n'ont jamais vues en Tanzanie. Exemple : suite à l'interruption de l'enseignement dans les camps de Tanzanie, en 2009, les élèves n'ont suivi qu'un nombre limité de matières durant les 3 dernières années : langue et mathématique surtout. Ce qui ne leur suffit pas pour rattraper leur retard.

CONCLUSION

Le rapatriement a eu un impact très négatif sur la réintégration scolaire des jeunes réfugiés burundais de Tanzanie. Une évaluation du pourcentage de scolarisation des jeunes rapatriés dans la province de Makamba avant et après le retour montre une forte déscolarisation.

De nombreux élèves ont beaucoup de retard à l'école et se trouvent dans une classe qui ne correspond pas à leur âge. Le retard d'une grande partie de ces élèves s'explique par leur entrée tardive à l'école, par l'interruption de leur parcours scolaire à cause de la guerre, par le fait qu'ils ont eu cours dans un autre système scolaire et dans une autre langue (par exemple en Tanzanie voisine), etc.

Les statistiques pour l'enseignement en 2010-2011 montrent un grand nombre de « doubleurs » (38%) et d'abandons. Seul 1 enfant sur 2 termine l'école primaire.

L'UNICEF forme les enseignants à donner cours dans des classes à différents niveaux et âges, dans les « classes amies des enfants ».

15 Protecting Through Education (RET). La réintégration socio-scolaire des jeunes rapatriés au Burundi. Impact et leçons apprises. Rapport de synthèse. 2012.

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

Témoignage 2 : Victoire

Bonjour, je m'appelle Victoire. J'ai 14 ans et je suis en 6e année. Je suis née en Tanzanie et c'est là que je suis allée à l'école pour la première fois. De 2008 à 2012, je ne suis pas allée à l'école, car en 2008, les écoles des camps de réfugiés en Tanzanie ont été fermées, pour encourager les gens à rentrer chez eux, au Burundi. J'ai 4 ans de retard scolaire. Nous avons eu des cours du soir, donnés par des enseignants burundais dans les camps de réfugiés. Ces cours du soir étaient organisés chez nous, à la maison, ou à l'église. Mais ce n'est malheureusement pas un enseignement officiel. Notre enseignant nous a donné des rapports et un document indiquant notre niveau d'étude. Mais cet enseignement du soir n'était pas suffisant pour rattraper mon retard.
En 2012, mes parents ont inscrit notre famille sur la liste pour retourner au Burundi. Mes parents accordent beaucoup d'importance à l'école et sont heureux que nous y soyons retournés. Mes deux sœurs et mon frère vont également à l'école. Mais j'ai du mal à tout comprendre. Surtout les mathématiques, les sciences et la géographie sont difficiles à suivre pour moi. Beaucoup de matières sont nouvelles pour moi, comme l'histoire et la géographie du Burundi, ça va mieux en français. En Tanzanie, nous avions cours en swahili, et le kirundi est une langue difficile pour moi. Mais malgré les problèmes, je suis contente d'être de retour dans mon pays.

Témoignage 3 : Adolphe

Bonjour, je m'appelle Adolphe et j'ai 19 ans. Je suis né en Tanzanie et je suis revenu au Burundi avec ma famille en 2008. En Tanzanie, j'ai eu cours en anglais et en swahili. J'étais en 8e (système d'enseignement tanzanien). Au Burundi, je suis redescendu en 4e année, parce que je devais encore apprendre les langues enseignées au Burundi, le français et le kirundi. J'ai donc 4 ans de retard. Maintenant, je suis en 2e année secondaire. Notre classe compte des enfants d'âges différents. C'était difficile, mais je ne me suis pas laissé décourager et j'ai persévéré.
En 6e, j'ai réussi l'examen final et j'ai pu passer à l'école secondaire. J'ai eu de la chance, parce que je suis allé à l'école très jeune. J'ai fait de mon mieux et mon professeur m'a beaucoup aidé. Il m'a demandé régulièrement si je suivais et m'a donné des explications complémentaires lorsque je ne comprenais pas quelque chose. Il a aussi organisé des cours de français et de kirundi pour les élèves rapatriés. Mes camarades de classe m'ont également aidé pour le français et le kirundi. L'école est importante, parce qu'elle nous aide à préparer notre avenir. Même si l'on n'arrive pas à terminer ses études, tout ce que l'on a appris sert dans la vie quotidienne. Plus tard, je voudrais être médecin, pour soigner les enfants.

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

Les témoignages 1 et 2 sont ceux d'élèves au Burundi. Ci-dessous nous établissons le lien avec la Belgique, sur base de témoignages de jeunes provenant de pays en conflit réfugiés en Belgique.

Témoignage 4 : jeunes provenant de pays en conflit, réfugiés en Belgique

En Belgique aussi vivent des enfants et des jeunes qui ont connu la guerre, et qui ont donc un retard scolaire. UNICEF Belgique a parlé, en avril 2013, avec une trentaine de jeunes de 15 nationalités différentes, vivant dans des centres d'accueil belges pour mineurs étrangers non accompagnés. Voici leurs réponses à la question : Que ferais-tu pour que les enfants et les jeunes du monde entier puissent aller à l'école ? Découvrez leurs réponses dans la vidéo via le lien ci-dessous : www.unicef.be >nouvelles>l'éducation dans les situations de conflit.

Nous voulons un enseignement de qualité pour les enfants et les jeunes.

Nous sommes les enfants et les jeunes du monde. Nous sommes originaires d'Afghanistan, d'Algérie, du Bangladesh, de Gambie, de Guinée, d'Irak, du Kosovo, du Maroc, de Mongolie, du Pakistan, de République démocratique du Congo, de Roumanie, du Sénégal, de Serbie et du Vietnam. Nous avons tous les mêmes difficultés et idées. Nous sommes victimes de la pauvreté, de l'inégalité, de la guerre ou de la violence. Nous avons tous quitté notre pays, et parfois même notre famille. Mais nous voulons passer un message pour nos frères et sœurs et pour tous les enfants du monde : nous voulons un enseignement de qualité pour les enfants et les jeunes. Sans enseignement, nous n'avons pas d'avenir.

Pendant les conflits, les jeunes ne peuvent souvent plus aller à l'école. Les jeunes afghans surtout nous ont expliqué qu'ils n'allaient que sporadiquement à l'école. À cause de la situation politique de leur pays, beaucoup d'écoles ont été fermées. Il n'y avait plus de professeurs, parce qu'ils avaient été assassinés ou parce que, comme leurs parents, les enfants avaient peur de la guerre et n'osaient plus venir en classe.
Un jeune Afghan raconte :
Je n'ai plus aucune nouvelle de ma famille. Cela ne devrait pas arriver, que les parents perdent leurs enfants, ou que ceux-ci perdent leur frère ou leur sœur à cause de la violence. Les autorités doivent faire en sorte qu'il y ait plus de sécurité.

Une guerre ou une catastrophe naturelle va souvent de pair avec des problèmes économiques et une dégradation de la qualité de l'enseignement. Lorsque le pays entre en phase de reconstruction, il ne donne pas suffisamment de priorité aux investissements dans les écoles, d'après les jeunes.

copyright Ruud van der Graaf

Au Pakistan, il fallait s'asseoir par terre à l'école. Il n'y avait pas d'électricité, les enseignants n'étaient pas compétents et l'école n'était pas sûre. Il y avait des gens qui détruisaient les écoles.

Dans beaucoup de pays, la différence entre les riches et les pauvres joue un rôle important. Les gens pauvres ne peuvent pas payer le matériel, le transport et l'accès à une formation. Dans certains pays, les filles ne vont pas à l'école, pour différentes raisons, souvent culturelles ou religieuses. En Gambie, les filles se marient vers l'âge de seize ans et abandonnent leurs études.

RECOMMANDATIONS POUR LES DÉCIDEURS POLITIQUES

Si j'étais Ministre de l'enseignement, je ferais en sorte qu'il y ait davantage d'écoles, un accès plus facile, du meilleur matériel, des enseignants qualifiés et un soutien pour les nombreux orphelins de Guinée, qui n'y ont pas droit actuellement.
Maïmouna (17 ans), Guinée

Le message complet des jeunes est joint dans la seconde annexe

Fiche d'Activités 1

1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : Les élèves peuvent....
- expliquer quelle est l'influence de la guerre sur l'enseignement
- donner des exemples de conséquences de la guerre sur l'enseignement
- formuler des solutions possibles dans ce contexte
- établir le lien avec le retard scolaire chez nous.

2. DUREE : à peu près 80 minutes (peut être divisé par phases. Durée par phase cf. ci-dessous)

3. MATERIEL
- Le DVD éducatif sur le Burundi.
- 3 témoignages (Victoire, Adolphe et des jeunes en Belgique)

4. DEROULEMENT

Phase 1 (30 minutes): Choisissez dans le menu du **DVD** le fragment : Liliane doit redoubler son année
Discutez brièvement du fragment du DVD sur base des informations contextuelles ci-dessus :
> Pourquoi Liliane a-t-elle un retard scolaire ? (guerre, fuite, pas d'école pendant une période, école dans un autre pays, dans une autre langue, autre programme, etc.)
> Que pouvons-nous et les autres faire pour aider Liliane ? (cours particulier, organiser autrement la classe ou les leçons, déterminer les besoins spécifiques des différents élèves, organiser des activités amusantes comme le sport, le jeu, des activités créatives, pour que les enfants en retard scolaire se sentent mieux dans la classe, etc.)
> Arrive-t-il parfois chez nous aussi que vous ne puissiez pas suivre en classe, que vous ayez un retard scolaire ou que vous deviez doubler ? Discutez-en brièvement. Pourquoi est-ce difficile ?
Est-ce que tu reçois de l'aide ou est-ce que tu aimerais recevoir de l'aide dans ce contexte ?
Quelles sont les similitudes et les différences avec la situation de Liliane ?

Phase 3 (50 minutes): **Travail en groupe** sur base des **témoignages**
- Répartissez la classe en trois groupes. Chaque groupe lit et discute d'un témoignage différent. (groupe 1 : Victoire, groupe 2 : Adolphe, groupe 3 : jeunes en Belgique)
- Les élèves lisent d'abord individuellement le témoignage, puis en discutent dans le groupe sur base des questions indicatives ci-dessous (chaque groupe ne pourra pas répondre à toutes les questions). Quels sont les obstacles qui peuvent empêcher d'aller à l'école ? Quels sont les obstacles à un bon enseignement ? Quels problèmes se posent à l'école ? que peut-on envisager comme solution ? Quelles leçons pouvons-nous tirer de ces témoignages sur la scolarité ?
- Ensuite, les trois groupes sont réunis, le rapporteur de chaque groupe présente le témoignage à l'aide des questions indicatives et les trois témoignages sont discutés et comparés de façon classique. Les similitudes et différences sont parcourues de manière classique.
- Pour finir, la vidéo avec le message des jeunes en Belgique est visionnée et discutée de manière classique.

Allez sur notre site web kids, jouez au jeu sous Espace exploration et visitez le pays BURUNDI : www.unicef.be/kids

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

DÉFI 2 : DANI N'A PAS DE MATÉRIEL SCOLAIRE

Selon le programme de développement des Nations Unies, environ 60% de la population burundaise vit sous le seuil de pauvreté.

La situation de conflit a gravement détérioré la capacité de la population, surtout des plus vulnérables, à se réinstaller dans un Burundi redevenu calme. Et ce malgré les signes visibles d'amélioration dans les formations professionnelles, l'implication active des femmes dans les activités économiques et un meilleur accès aux services sociaux de base, comme les soins de santé, l'enseignement et l'eau potable.

Un soutien matériel est nécessaire pour envoyer les enfants à l'école, étant donné que les coûts d'un uniforme et du matériel scolaire nécessaire dépassent ce que les familles peuvent consacrer à l'enseignement.[16]

Beaucoup de familles ont fui dans un pays voisin pendant la guerre. Lorsqu'elles reviennent, elles se retrouvent parfois en difficulté, parce qu'elles ne possèdent pas de maison ou de terrain (voir défi 5). Elles n'ont souvent pas (ou peu) d'argent pour payer à manger, des vêtements ou du matériel scolaire à leurs enfants.

Lorsque les familles sont revenues au Burundi, différentes organisations leur ont offert du matériel de base, comme de l'alimentation, des couvertures, du matériel de cuisine,... Mais les besoins sont encore immenses.

Les élèves doivent souvent partager leurs livres scolaires[17]. En moyenne, il y a 1 livre pour 7 élèves au Burundi.[18]

L'UNICEF a donné du matériel scolaire aux enfants rapatriés et en offre également à tous les enfants scolarisés qui en ont besoin au début de l'année scolaire. L'UNICEF fournit une « école-en-boîte » à la classe, lorsque c'est nécessaire. Cette « école-en-boîte » comporte tout le matériel de base requis pour pouvoir donner cours.

Témoignage 5 : Antoinette :

« Je m'appelle Antoinette, j'ai 14 ans et je représente les élèves au comité de concertation de notre école. Au comité siègent également des parents, des enseignants et le directeur de notre école. Pendant ces réunions du comité, nous discutons aussi des questions et des problèmes des élèves. Certains élèves ne peuvent pas toujours venir à l'école, ou n'ont pas de matériel scolaire ou d'huile pour leur lampe, afin de pouvoir étudier le soir. Nous essayons de convaincre les parents d'envoyer leurs enfants à l'école, d'acheter du matériel scolaire pour eux, ou d'acheter de l'huile pour leur lampe. Le message est ainsi passé du comité de concertation aux autres parents. »

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

16 Protecting Through Education (RET). La réintégration socio-scolaire des jeunes rapatriés au Burundi. Impact et leçons apprises. Rapport de synthèse. 2012.

17 UNESCO : Enquête régionale sur l'éducation Afrique subsaharienne, 2012
18 UNICEF Belgique, Enfants du Burundi, 2011.

Copyright UNICEF Burundi

Fiche d'Activités 2

1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : Les élèves peuvent....

- expliquer que certains enfants ont des difficultés à aller à l'école parce qu'ils n'ont pas de matériel scolaire
- expliquer comment il se fait que certains enfants n'ont pas de matériel scolaire
- proposer des solutions pour résoudre ce problème
- se mettre dans la situation des enfants qui n'ont pas assez de matériel scolaire et qui ne peuvent pas faire leurs devoirs le soir

2. DUREE : à peu près 110 minutes (dépendant de l'action de mise en situation + peut être divisé par phases. Durée par phase cf. ci-dessous)

3. MATÉRIEL

- Le DVD éducatif sur le Burundi.
- Le témoignage d'Antoinette.

4. DÉROULEMENT

Phase 1 (15 minutes) : Choisissez dans le menu du DVD le fragment : « Dani n'a pas de stylo »
Discutez brièvement du fragment du DVD sur base des informations contextuelles ci-dessus :

> Pourquoi Dani n'a-t-il pas de matériel scolaire ?
> Quelles difficultés rencontre Dani à l'école ?
> Quelles sont les solutions possibles ?
> Que feriez-vous si vous n'aviez pas le bon matériel scolaire pour faire vos devoirs ou apprendre vos leçons ?
> Comment pouvons-nous nous entraider ?

Phase 2 (15 minutes): Lisez le témoignage d'Antoinette

> Quels problèmes évoque-t-elle ?
> Qu'essaie-t-elle de faire pour aider les autres élèves ?
> Imaginez que vous n'ayez plus d'électricité le soir chez vous et que vous ne puissiez pas faire vos devoirs ou apprendre vos leçons. Et puis ? Qu'est-ce que tu pourrais faire pour résoudre ce problème ?

Phase 3 : Définir les priorités

INDIVIDUELLEMENT (40 minutes)
Les élèves dressent individuellement une liste de tout leur matériel scolaire. Exemple : qu'est-ce qu'il y a dans leur plumier, dans leur banc, dans leur cartable, leurs livres,...
Ensuite, ils donnent des priorités à ce qu'ils estiment le plus important. Ils attribuent le numéro 1 au matériel dont ils ont absolument besoin. Et le numéro 10 au matériel dont ils ont le moins besoin. Vous pouvez en faire de même pour le matériel qui se trouve en classe (affiches, tableau, ordinateur, triangle, etc.).
Les élèves choisissent chacun dans leur matériel trois fournitures dont ils ont absolument besoin pour bien suivre les leçons. Ils le mettent en commun et choisissent ensemble trois objets après une concertation classique.
Ensuite, une heure ou une journée de cours est donnée (éventuellement une action de mise en situation dans le cadre de la Journée du changement) et les élèves suivent ces cours uniquement avec ce matériel. Le reste du matériel peut rester dans la classe, mais ne peut pas être utilisé.

EN GROUPE (40 minutes)
Après 1 heure de cours ou au bout d'un moment, les enfants écrivent sur des feuilles de papier, des cartes ou des post-it comment ils ont vécu, comment ils ont ressenti le fait de travailler avec du matériel scolaire limité en classe. Les feuilles/cartes/post-it sont accrochés sur le tableau et discutés de manière classique.
Ensuite, les enfants peuvent adapter leurs listes des priorités. Après cette expérience, ils sauront mieux ce dont ils ont vraiment besoin, comprendront peut-être que c'est intéressant de se mettre d'accord avec les camarades de classe et de partager ensuite le matériel avec le voisin ou la voisine. Ils peuvent se concerter et apprendre à collaborer pour dresser leur nouvelle liste.
Une discussion classique peut avoir lieu pour déterminer comment et pourquoi les élèves ont éventuellement adapté leur liste. Les élèves discutent également de ce qu'ils ont pensé de cet exercice et ce qu'ils en ont appris.
Enfin, les élèves demandent à leurs parents et/ou grands-parents quel matériel scolaire ils avaient auparavant, et quelles sont les similitudes et différences avec le matériel scolaire actuel. Ensuite, le sujet est discuté de manière classique.

Allez sur notre site web kids, jouez le jeu sous Espace exploration et découvrez les défis de l'éducation dans d'autres pays : www.unicef.be/kids

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

DÉFI 3 : MADEMOISELLE FÉLICITÉ DONNE COURS DANS UNE ÉGLISE

Pendant la guerre, des bâtiments scolaires et des classes ont été détruits et il n'y avait pas assez d'argent pour en construire de nouveaux. Après la guerre, beaucoup de nouveaux élèves (rapatriés) sont arrivés et il n'y avait plus assez de classes. En 2005, l'enseignement primaire est devenu gratuit, et donc accessible à tous. Ce qui a drainé un nouvel afflux d'élèves, dont certains enfants venaient à l'école pour la première fois, à un âge avancé.

C'est un point positif. Mais le système d'enseignement n'a pas pu gérer cet afflux et cette arrivée d'élèves rapatriés. Il n'y avait pas assez de place dans les classes.

C'est pourquoi l'enseignement se fait souvent 'par équipes' : une classe a cours le matin, l'autre classe l'après-midi. Mais ce système a des conséquences négatives sur le trajet d'apprentissage des élèves, car le temps d'école par jour est ainsi réduit à environ trois heures et demie, ce qui est trop peu.[19]

L'intégration des enfants rapatriés dans le système éducatif burundais pèse lourd sur un système d'enseignement qui doit déjà faire face à des classes bondées (72 élèves pour 1 enseignant). Durant les premières années d'étude, qui sont si importantes, il y a encore plus d'élèves par classe que dans les dernières années.[20]

19 Protecting Through Education (RET). La réintégration socio-scolaire des jeunes rapatriés au Burundi. Impact et leçons apprises. Rapport de synthèse. 2012.
20 UNESCO : Enquête régionale sur l'éducation Afrique subsaharienne, 2012.

En plus, la qualité de l'enseignement est faible et l'environnement scolaire n'est pas sûr ni protégé. Le système éducatif burundais doit donc investir dans l'augmentation de la capacité et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. L'enseignant est la pierre angulaire de la qualité de l'enseignement. Au Burundi, 51% des enseignants sont des hommes, 49% sont des femmes, ce qui contribue à l'égalité des sexes à l'école. Chaque année, environ 4.000 enseignants sont formés par l'UNICEF au Burundi à la méthodologie des écoles « amies des enfants ».

L'UNICEF rénove et construit des classes en collaboration avec les autorités burundaises. L'UNICEF fournit également les bancs d'école et promeut l'importance d'un environnement scolaire sûr et agréable dans le cadre de la méthodologie des « écoles amies des enfants ». Les parents et la communauté offrent également une contribution : ils aident à rénover et à construire les classes ou donnent une aide en argent ou en nature.

Témoignage 6 : Les élèves de l'école de Rangi
Sur un sol de pierre…
« Auparavant, la pluie s'infiltrait dans la classe. Aujourd'hui, avec le nouveau toit, nos bancs, nos cahiers et nos livres ne sont plus mouillés. Avant, nous suivions les cours assis sur un sol de pierre. Aujourd'hui nous avons des pupitres. »[21]
Les élèves de la 4e année (dont Santos) de l'École publique Rangi, dans la province de Makamba.

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

21 UNICEF Belgique, Enfants du Burundi, 2011.

Fiche d'Activités 3

1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : Les élèves peuvent....

- expliquer que certains élèves ont des difficultés à suivre les cours parce que l'environnement scolaire n'est pas idéal.
- donner les raisons pour lesquelles il n'y a pas suffisamment de classes ou d'écoles pour le nombre d'enfants.
- s'imaginer ce que c'est que de ne pas être entendu par l'enseignant, parce qu'il y a trop d'enfants, trop de bruit, etc.

2. DUREE : à peu près 85 minutes (dépendant de l'action de mise en situation + peut être divisé par phase. Durée par phase cf. ci-dessous)

3. MATÉRIEL

- Le DVD éducatif sur le Burundi.
- Les témoignages des élèves de l'école Rangi.

4. DÉROULEMENT

Phase 1 (15 minutes): Choisissez dans le menu du **DVD** le fragment : Félicité donne cours dans une église.
Discutez brièvement du fragment du DVD sur base des informations contextuelles ci-dessus :

> Quel est le problème de mademoiselle Félicité ?
> Quelles en sont les conséquences pour elle et les élèves dans sa classe ?
> Qu'en est-il chez nous ?
> Proposez des solutions pour résoudre ou améliorer la situation de mademoiselle Félicité et de ses élèves.

Phase 2 (30 minutes): Les élèves lisent les **témoignages** des élèves de l'école Rangi. Les élèves écrivent individuellement ce qu'ils en pensent, ce qu'ils ressentent et réalisent un dessin à ce sujet.

Phase 3 (durée à déterminer, une heure, une demi-journée ou une journée entière): Les élèves peuvent, dans le cadre d'une **action de mise en situation**, suivre pour une fois le cours en étant assis par terre (par exemple dans la salle de gymnastique) ; l'enseignant se tient loin d'eux et ne peut pas toujours répondre à leurs questions ; ils tiennent leurs cahiers/livres sur leurs genoux et doivent prendre des notes dans cette position.

Phase 4 (40 minutes) : Regarder des **photos** des différentes situations en classe
Voici différentes photos des classes et des élèves en classe. Regardez-les et répondez aux questions suivantes :

- Que voyez-vous sur ces photos ?
- Que font ces enfants ?
- Quel matériel scolaire voyez-vous sur ces photos ?
- Prenez éventuellement des photos de votre classe et de son environnement. Comparez les éléments suivants sur ces photos avec votre propre classe : nombre d'élèves, bancs, tableau, matériel scolaire, décoration/images/affiches au mur, luminosité,... Pourquoi chaque élément est-il important pour pouvoir aller à l'école et être attentif en classe ? Est-il important que la classe soit belle et propre ? Pourquoi ?
- Discutez des similitudes et des différences.

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

Copyright UNICEF/NYHQ 2004-0075/Nesbitt

Copyright UNICEF / NYHQ2011-1771 / Pirozzi

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

Allez sur notre site web kids, jouez le jeu sous Espace exploration et visitez l'un des pays recevant une « école-en-boîte »: www.unicef.be/kids

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

DEFI 4 : EXCLUSION DES ENFANTS RÉFUGIÉS

Suite au retour des enfants réfugiés à l'école, les classes sont beaucoup plus remplies, il n'y a pas assez de place sur les bancs et il n'y a pas assez de professeurs pour le nombre d'élèves. Tout cela engendre des tensions (les élèves rapatriés étant visés). Mais il y a des tensions également en dehors de l'école entre les habitants et les réfugiés rapatriés, qui veulent récupérer leur terrain et leur maison (voir défi 5).

Les enfants réfugiés sont parfois exclus parce qu'ils sont différents, parce qu'ils sont réfugiés, souvent pauvres et ne peuvent souvent pas se payer d'uniforme scolaire comme les autres élèves. Cet uniforme scolaire est très important pour les enfants, car lorsque tout le monde en porte un, les élèves sont moins exclus sur base de leur apparence physique.

« Je trouve que le plus difficile à l'école, c'est que je suis parfois exclu et que les autres élèves se moquent de moi parce que je n'ai pas d'uniforme. J'ai dit à mes parents que je n'irais plus à l'école tant que je n'aurai pas d'uniforme. » **Benigne, 13 ans**

Beaucoup de familles ont fui dans un pays voisin pendant la guerre. Après leur retour, elles se retrouvent parfois en difficulté parce qu'elles n'ont plus de maison ou de terrain leur appartenant. Elles n'ont souvent que peu ou pas d'argent pour payer la nourriture, des vêtements ou un uniforme scolaire aux enfants.

Les familles « rapatriées » rencontrent des problèmes spécifiques pour leur intégration, comme le problème linguistique, les différences culturelles, la discrimination, le manque de maison, de terrain, de revenu, de nourriture, de matériel (scolaire), etc. Souvent les enfants de ces familles, ne connaissent pas le kirundi.

Les enfants réfugiés sont également souvent exclus au niveau de la langue. Le kirundi est la langue véhiculaire commune au Burundi, celle qui contribue à l'identité nationale. La connaissance de cette langue permet de maîtriser les codes sociaux, les usages et la culture. C'est important surtout pour favoriser l'intégration des réfugiés dans la collectivité et pour leur faire sentir qu'ils font partie du Burundi.[22]

22 Protecting Through Education (RET). La réintégration socio-scolaire des jeunes rapatriés au Burundi. Impact et leçons apprises. Rapport de synthèse. p 10, 2012

Témoignage 7 de Benjamin

« J'ai 16 ans et je suis en 6ème année. Nous sommes neuf enfants chez nous. J'ai trois sœurs et cinq frères. Mes parents ont fui en Tanzanie en 1972. Je suis né en Tanzanie en 1996. Lorsque j'ai eu sept ans, je suis allé à l'école, en anglais et en swahili. Au début, j'avais du mal avec l'anglais et le swahili, mais petit à petit, j'ai appris à comprendre ces langues. À la maison, nous parlions le swahili et le kirundi, la langue du Burundi. En août 2012, nous avons quitté volontairement la Tanzanie pour revenir au Burundi. Arrivés ici, nous avons rencontré beaucoup de difficultés, surtout avec la culture et les usages. La façon de saluer les gens, par exemple, est totalement différente : au Burundi, on se donne la main, en Tanzanie, on baisse la tête et quand il s'agit d'une personne plus âgée, on se penche un peu, en signe de respect. Au Burundi, on marche à droite de la route, en Tanzanie à gauche. Nous avons également eu du mal à comprendre et écrire le français. Dans ma classe, nous sommes cinq enfants rapatriés. Je me sens heureux avec les autres enfants burundais et je suis content d'être revenu. Les autres enfants m'ont donné des cours pour me permettre de mieux comprendre. »

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

Témoignage 8 Evelyne, 13 ans, 5ème année

« J'étais heureuse lorsque nous avons quitté la Tanzanie pour revenir au Burundi. Nous ne sommes plus des réfugiés et nous sommes revenus dans notre pays natal. »

Dans les « écoles amies des enfants » (voir défi 6), l'UNICEF met l'accent sur la tolérance et la paix. Les autorités burundaises prêtent également attention aux cours de 'citoyenneté', où l'on discute notamment de la façon d'accueillir un nouvel élève. Le défi 5 présente davantage d'informations sur ce que font les autorités burundaises pour favoriser l'intégration des familles de réfugiés.

Fiche d'Activités 4

1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : Les élèves peuvent....

- énumérer les problèmes que rencontrent les enfants réfugiés : à la maison, à l'école, au niveau de la langue, la culture, etc.
- expliquer ce qu'est la discrimination dans ce contexte et ce qu'elle signifie en général ;
- expliquer quelles sont les causes possibles de la discrimination dans ce contexte et en dehors, et donner des exemples ;
- comprendre ce que cela signifie d'arriver dans un nouvel environnement, avec d'autres usages ;
- expliquer pourquoi l'uniforme scolaire est important pour les élèves au Burundi.

2. DUREE : à peu près 110 minutes (peut être divisé par phases. Durée par phase cf. ci-dessous)

3. MATÉRIEL

> Le DVD éducatif sur le Burundi.
> 2 témoignages (Benjamin et Evelyne)

4. DÉROULEMENT

Phase 1 (15 minutes): Choisissez dans le menu du DVD le fragment : Bénigne est exclue.
Discutez brièvement du fragment du DVD sur base des informations contextuelles ci-dessus :

- Pourquoi Bénigne est-elle exclue ?
- Pourquoi l'uniforme scolaire est-il important pour elle ?
- Proposez des solutions pour améliorer la situation de Bénigne.
- Qu'en est-il de l'exclusion des autres enfants et de l'uniforme scolaire chez nous ?

Phase 2 (25 minutes): Les élèves lisent les témoignages de Benjamin et Evelyne

- Quelles sont les difficultés que Benjamin a rencontrées à son retour au Burundi ? Avez-vous déjà vécu quelque chose de semblable ?
- Pourquoi Evelyne était-elle heureuse de revenir au Burundi ? Pourquoi est-ce si important ?

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

Phase 3 (30 minutes) :
Exercice de mise en situation

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

- Imaginez que 30 élèves, revenant d'un autre pays, intègrent soudainement votre classe, dans le même local, avec le même professeur et la même quantité de matériel scolaire que maintenant. Ne pensez-vous pas que ce serait tout aussi difficile pour vous ? Que pouvons-nous faire pour mieux nous comprendre/nous aider mutuellement, car tout le monde a le droit d'aller à l'école...
- Imaginez que vous n'ayez pas de cartable, que vous deviez aller à l'école avec un sac en plastique contenant votre matériel scolaire. Vos camarades de classe ne vous regarderaient-ils pas de travers ? Les gens dans la rue sauraient-ils si vous allez à l'école, ou pas ? Quel serait votre sentiment ? .....Être différent des autres, ne pas faire partie du groupe,... Établissez le lien avec les symboles pour les enfants scolarisés (l'uniforme scolaire au Burundi, le cartable en Belgique).
- Nous arrive-t-il parfois d'exclure les autres parce qu'ils ont un physique différent, parce qu'ils sont habillés autrement, se comportent autrement que nous,...? Pourquoi faisons-nous cela ? Comment pouvons-nous nous aider mutuellement à ne plus le faire et à empêcher que d'autres soient exclus ?

Phase 4 (40 minutes): Stéréotypes[23]
Objectifs d'apprentissage spécifiques :
Les élèves sont conscients qu'ils ont ces préjugés et stéréotypes sur les autres cultures et font des associations avec certains mots ou images. Ils peuvent réfléchir et échanger leurs perceptions des autres cultures ou minorités. Les élèves peuvent réfléchir à leurs propres limites de tolérance et peuvent confronter les valeurs et stéréotypes des autres. Enfin ils peuvent établir le lien avec les problèmes que les enfants réfugiés de Tanzanie rencontrent lorsqu'ils reviennent au Burundi (être différent, ne pas faire partie du groupe).

Racontez aux participants qu'ils font partie des heureux élus qui peuvent partir en voyage avec trois autres enfants du monde. À quatre, ils prendront le train et un bateau pour faire un long voyage à Madagascar. Il y a dix candidats dans le monde, parmi lesquels ils devront en sélectionner trois pour les accompagner.

Choix individuel
Les enfants peuvent choisir les trois enfants qu'ils préfèrent et trois personnes avec lesquelles ils ne voudraient pas voyager dans la liste des candidats. Tous les candidats parlent le français, parce qu'ils vivent ou ont vécu en Belgique.

1. Un garçon bouddhiste originaire du Tibet
2. Un garçon possédant les derniers jeux informatiques sur son ordinateur portable
3. Une fille turque portant un foulard
4. Un garçon fan de kick boxing
5. Une fille ayant fui la Russie
6. Une fille sachant très bien chanter et danser
7. Un garçon flamand aux cheveux roux
8. Une fille anglaise dont la mère est tatouée
9. Une fille originaire du Ghana qui aime le football
10. Un garçon belge en chaise roulante

23 cfr jeu des stéréotypes Eurorail www.spelensite.be/spel/eurorail

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

Composition du top 3 **en petits groupes**
Les enfants forment des petits groupes et discutent de leurs choix. Ils discutent pourquoi ils ont choisi telle ou telle personne et conviennent d'un choix commun de trois voyageurs souhaités et trois voyageurs indésirables.

Discussion
Tous les élèves s'assoient ensemble.
Les petits groupes présentent au reste de la classe leur top 3 de voyageurs souhaités et indésirables. Demandez-leur à chaque fois pourquoi ils ont choisi ou rejeté un enfant. Cette discussion est la partie principale du jeu. Il importe d'y consacrer suffisamment de temps et d'approfondir les questions éventuelles.

- Pourrait-il vraiment arriver que vous puissiez partir en voyage et choisir dans une liste les personnes qui vous accompagnent ?
- Avez-vous déjà vécu une telle situation dans la vraie vie ?
- Quels éléments avez-vous estimés importants pour choisir une personne ?
- Qu'est-ce qui était le plus difficile dans cet exercice ?
- Était-ce difficile de faire un choix commun ? Pourquoi ?
- Quels sont les 'stéréotypes' ou 'préjugés' ? Cherchez ensemble et discutez-en sur base de l'exercice.
- À quels stéréotypes pensez-vous en voyant cette liste ?
- Vous est-il déjà arrivé d'apprendre à connaître quelqu'un dont vous aviez eu une première impression négative, mais avec laquelle vous vous êtes très bien entendu par la suite ?
- Aviez-vous certains préjugés en tête lorsque vous avez fait votre choix ? Avez-vous pensé, par exemple : «Tous les enfants roux sont bêtes » ou « Un garçon bouddhiste est ennuyeux »
- D'où proviennent ces stéréotypes et préjugés ?

Points d'attention dans le cadre de la discussion
Il importe que chacun respecte les opinions des autres et que les participants ne se fassent pas agresser pour leur vision personnelle. Si certaines décisions semblent douteuses, mieux vaut discuter de la raison qui a entraîné un tel choix que de remettre la décision personnelle en question.
Les enseignants et les élèves vont se retrouver de temps en temps dans une position difficile : cette activité peut facilement basculer dans le jugement et la condamnation. Faites donc très attention, et ne laissez pas la discussion déboucher sur la question de savoir qui a le moins de préjugés mais restez concentrés sur le fait que tout le monde a des préjugés. Pendant la discussion, arrêtez-vous aussi sur le fait que la description des personnes est très brève et sommaire et que nous ne savons en réalité rien sur le contexte et la personnalité de ces personnes. Mais n'est-ce pas une réaction courante à la lecture d'un journal ou lors du visionnage des informations télévisées, ainsi que lors d'une discussion avec des personnes que nous rencontrons pour la première fois ?
Donnez suffisamment d'explications pour les choix des candidats. En général, les élèves auront tendance à choisir ce qui leur est le plus familier. Ce qui est nouveau, étranger, nous fait peur. L'important est de ne pas juger. Il est logique d'éprouver une certaine angoisse face à l'inconnu. Vous pouvez signaler que ce qui nous est étranger peut aussi être passionnant, enthousiasmant et enrichissant. Nous devons être ouverts aux autres habitudes et visions de personnes issues d'autres cultures. C'est la condition pour faire une vraie rencontre avec 'l'autre' ! Vous pouvez demander aux élèves quelles sont leurs expériences vécues, où ont-ils déjà été confrontés à la 'différence' de quelqu'un d'autre ?

Allez sur notre site web kids, jouez le jeu sous Espace exploration et découvrez les différences d'un pays à l'autre : www.unicef.be/kids

Copyright UNICEF Belgique / Pascaline Carnat

DEFI 5 :
JUSTINE AIDE SES VOISINS

La cohésion sociale reste un défi important au Burundi. Dans un passé récent, il s'est caractérisé par des cycles de violence, d'expatriation et de privation. Comme environ 60% de la population vit sous le seuil de pauvreté, le pays se trouve toujours dans une extrême pauvreté, de sorte que la majorité des ménages éprouvent beaucoup de difficultés à mettre en place un environnement favorable et à offrir soins, stimulation, développement et éducation à leurs enfants.

Pendant la guerre, certaines familles sont restées au Burundi, d'autres ont fui vers un pays voisin comme la Tanzanie ou la République Démocratique du Congo.

Le rapatriement des 35.000 réfugiés burundais restant en Tanzanie, en 2012, aggrave encore la situation, notamment le long de la frontière des provinces de l'est et du sud. C'est pourquoi dans ce dossier pédagogique, nous mettons l'accent sur la province de Makamba, qui accueille 42,2% des réfugiés de 2012.

Lors de leur retour (forcé), les familles réfugiées trouvent parfois d'autres familles dans leurs maisons ou sur leurs terres. Elles doivent alors rechercher ensemble une solution pour se partager la maison et le terrain. Si nécessaire, elles peuvent demander de l'aide aux autorités burundaises. Dans le pire des cas, le litige ou conflit est tranché par un tribunal.

Mais il y a souvent une solidarité entre ces familles (au bout d'un moment et malgré l'extrême pauvreté de nombre d'entre elles), qui s'aident en partageant l'argent, la nourriture, les vêtements ou le matériel scolaire. Les enfants s'aident mutuellement à rattraper leur retard scolaire.

Une réintégration optimale dans les communautés d'accueil se doit d'être soutenue par un environnement stimulant pour le développement de toute la communauté : y compris l'accès aux services sociaux, aux centres d'éducation préscolaire

ou maternelle, la qualité de l'enseignement pour les enfants, les programmes d'apprentissage des compétences de vie et d'alphabétisation pour les adolescents qui ne vont pas à l'école. Un environnement favorable est essentiel pour la construction de la paix et la garantie d'une unité parmi la population, profondément marquée par la guerre et l'exil.[24]

Les autorités burundaises et leur programme spécial PARESI[25] font des efforts pour résoudre les tensions et les conflits entre « voisins » pour une maison ou un lopin de terre.
Les autorités burundaises construisent également des maisons pour les personnes « sans terre » et « sans références », qui ne savent pas d'où elles viennent. Leurs parents ont fui avant la guerre au Burundi, en 1972 ou en 1993. Elles-mêmes sont nées dans un pays voisin (comme la Tanzanie ou le Congo).
Elles ne connaissent donc pas le Burundi et ne savent pas où vit (vivait) leur famille.

Copyright UNICEF België / Anneleen Van Kelecom

Témoignage 9 de Ferdinand, 19 ans
(à droite sur la photo)

« Je loge dans un centre tout près de la frontière tanzanienne. Nous pouvons rester ici jusqu'à ce que nous sachions où aller au Burundi.
Des organisations internationales nous donnent du maïs, des haricots et d'autres aliments pour vivre. Mais cela fait déjà un moment que nous n'avons rien reçu. Parfois, nous recevons de la nourriture de voisins du centre ou de passants. »

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

Témoignage 10 d'Enock

« Je m'appelle Enock et je vis sur la colline de Rusovu. J'ai 8 sœurs. Mes parents sont fermiers. J'habite tout près de l'école et je suis responsable de classe. Pendant la guerre, ma famille est restée au Burundi. D'autres familles ont fui en Tanzanie. Dans la classe, il y a des élèves qui ont été rapatriés avec leur famille de Tanzanie, et qui sont donc revenus dans leur pays natal, le Burundi.
Nous avons aidé les enfants rapatriés à rattraper leur retard scolaire et à prendre note aux cours. Nous leur avons également expliqué comment nous apprenons et étudions à l'école.
Maintenant, ils se sentent déjà mieux à l'école. Mais ils n'ont pas beaucoup de matériel scolaire et pas d'uniforme. Ils vivent dans des conditions difficiles et ne mangent pas suffisamment.
Mon ami, qui vient de revenir de Tanzanie, vient souvent chez nous. Il peut ainsi manger.
D'autres élèves de notre classe invitent également les enfants rapatriés à manger chez eux. Nous nous aidons de cette façon. Nous nous encourageons à bien travailler à l'école et jouons au football ensemble. En tant que responsable de classe, j'aide à résoudre les disputes en classe, j'encourage les autres à étudier, à appliquer les mesures d'hygiène, à nettoyer la classe et à respecter le professeur. »

Copyright UNICEF Belgiqueë / Anneleen Van Kelecom

Fiche d'Activités 5

1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : les élèves ...
- peuvent se mettre dans la situation d'un autre
- peuvent approcher un problème sous deux angles de vue (le leur et celui de l'autre)
- peuvent comprendre ce que recouvre la notion de 'solidarité'
- peuvent même donner quelques exemples d'actes de solidarité

2. DUREE : à peu près 120 minutes (peut être divisé par phases.
Durée par phase cf. ci-dessous)

3. MATÉRIEL
- Le DVD éducatif sur le Burundi.

4. DÉROULEMENT

Phase 1 (30 minutes):
Choisissez dans le menu du DVD le fragment: Justine aide ses voisins
Discutez brièvement du fragment du DVD sur base des informations contextuelles ci-dessus et des questions suivantes:

> Que s'est-il passé avec la maison de la famille de Justine, lorsqu'ils sont revenus au Burundi ?
> Que ressent la famille de Justine, à votre avis ? Pourquoi ?
> Que feriez-vous à leur place ?
> Que ressent à présent la famille qui a investi la maison avant l'arrivée de Justine et de sa famille, pensez-vous ? Pourquoi ?
> Que feriez-vous à leur place ?
> Qu'est-ce que les deux familles ont décidé de faire ?
> Qu'en pensez-vous ?

24 UNICEF Burundi, Proposal for the reintegration of child returnees in the commune of Rumonge, 2013.
25 Le Programme d'Aide au Rapatriement et à la Réintégration des sinistrés au Burundi

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

Phase 2 (40 minutes): À l'aide des questions ci-dessus, prenez le temps de vous arrêter un instant au 'conflit' entre les deux familles. Les élèves peuvent après écrire un poème ou un texte de chanson (sur base de la mélodie d'une chanson existante).

Expliquez aux élèves que ces situations difficiles vont souvent de pair avec des tensions, et qu'il est normal que les deux familles se sentent tristes ou en colère au début : l'une parce que sa maison est occupée par d'autres, la seconde parce qu'elle doit céder la maison qu'elle occupe depuis des années. Liez cette problématique à d'autres tensions allant de pair avec le retour des réfugiés au Burundi.

Établissez le lien avec les tensions entre les nouveaux et les anciens élèves à l'école. D'une part les 'anciens' élèves doivent 'soudainement' partager leurs cahiers, leurs bancs, etc. avec de nouveaux élèves. Ils ont donc moins, ou pas assez, de place et de matériel qu'auparavant. Ils accusent les nouveaux venus, avec lesquels ils doivent maintenant partager le matériel disponible. D'autre part, les 'nouveaux' élèves se sentent injustement exclus par les 'anciens', qui les accusent des nouveaux problèmes dans la classe. Mais ils n'en sont pourtant pas responsables. Ils le vivent donc souvent comme une accusation injustifiée.

Lorsque les gens font face à une nouvelle situation, qu'ils n'ont pas souhaitée, il est normal qu'ils aient du mal à s'y adapter au début. La nouvelle situation les rend nerveux, tristes ou les met en colère. C'est normal. Il faut donc gérer ce nouveau problème correctement et rechercher ensemble une solution adéquate pour aboutir à un compromis. Vous pouvez donc faire quelque chose pour changer la situation ! C'est l'essentiel. En essayant de collaborer, de se concerter et d'aider l'autre, qui est également en difficulté. La famille de Justine s'entend maintenant très bien avec les voisins : ils s'entraident dans la préparation des repas et dans les tâches ménagères. C'est ça, la solidarité !
La solidarité est souhaitable mais pas toujours évidente à mettre en pratique.

Phase 3 (50 minutes) : Recherchez ensemble ce que signifie la solidarité (la disposition à aider les autres personnes,...). Demandez aux élèves quelles sont leurs propres expériences en matière de solidarité. Discutez des différentes formes de solidarité à l'aide d'un jeu de rôle en 3 groupes. Chaque groupe joue de sa propre façon un des 3 types de solidarité ci-dessous. Les autres élèves peuvent deviner de quoi il s'agit et discuter de ce qu'ils pensent de ces différentes formes de solidarité.

1. Réagir, protester ou faire grève par solidarité avec un camarade de classe ou un enseignant, traité injustement.
2. Solidarité avec des personnes du monde qui ont plus de difficultés que nous en sensibilisant les autres élèves ou en organisant une collecte de fonds.
3. Solidarité via le principe de base de la Sécurité sociale belge. De cette façon, les autorités redistribuent une partie des revenus de tous les Belges et essaient d'aboutir à une répartition équitable des revenus. Dans votre commune, le CPAS veille à ce que les gens qui ont moins de moyens soient aidés par ce système.

Phase 4 : Témoignage
Les élèves lisent les témoignages de Ferdinand et d'Enock. Discutez-en avec les élèves à l'aide des questions suivantes :
> Pourquoi Ferdinand est-il dans un centre à la frontière ? Qu'attendent-ils, les autres et lui, dans le centre ?
> Comment Ferdinand peut-il survivre ? Qui lui donne à manger ?
> Racontez brièvement qui est Enock, où il vivait pendant la guerre et quelle est sa tâche à l'école.
> Que fait Enock pour les nouveaux camarades qui arrivent en classe ? Dressez-une liste de tout ça.

Phase 5 : Jeu des affirmations
Le but est que les élèves s'immergent dans la problématique de l'intégration en leur proposant un scénario d'urgence imaginaire en Belgique. Racontez-leur ceci.

Imaginez qu'une grande inondation se produise en Belgique. Votre village ou ville est complètement sous eau et votre maison est devenue inhabitable. Vous devez fuir.
Avec votre famille, vous partez en Italie. Vous arrivez dans une nouvelle école, avec de nouveaux camarades de classe et de nouveaux enseignants, parlant une langue que vous ne connaissez pas : l'italien.
Comme vous avez dû fuir la Belgique soudainement, vous n'avez pas eu le temps d'emporter votre plumier, vos cahiers et vos livres. D'ailleurs, même si vous aviez eu le temps, vous n'auriez pas pu les emmener : tout était trempé et couvert de boue.
Vos parents ont emporté un peu d'argent, mais ils veulent l'utiliser prioritairement pour acheter de la nourriture et des vêtements, pour que personne n'ait faim ou froid dans la famille.

Comment vous sentez-vous ? Comment se sentent les enfants italiens dans la classe ? Éprouveriez-vous des difficultés à aller chaque jour à l'école sans stylo ni feuille de papier ? Que feriez-vous pour essayer de comprendre quand-même la leçon ?
Que peuvent faire les enfants italiens ?

Pensez aux familles qui reviennent au Burundi. Comment se sentent-elles ? Comment se sentent les personnes qui ont vécu longtemps au Burundi lorsque les réfugiés reviennent ? Que deviendraient les réfugiés s'ils étaient seuls et ne recevaient pas d'aide des autres ? Comment se sentiraient les nouveaux enfants dans la classe, qui n'ont souvent pas de matériel de classe et qui ne comprennent pas la langue parlée dans l'école, s'ils n'étaient pas pris en charge par Enock et les autres camarades de classe ? Qu'est-ce qu'ils peuvent faire ensemble pour rendre la situation dans la classe le plus agréable que possible ? Est-ce que ça se passe également dans votre classe ?

Allez sur notre site web kids, jouez le jeu sous Espace exploration et visitez les obstacles à l'éducation que doivent affronter les enfants dans d'autres pays : www.unicef.be/kids

Copyright UNICEF Belgique/ Anneleen Van Kelecom

DEFI 6 : JOSEPH VA DANS UNE « ÉCOLE AMIE DES ENFANTS »

QU'ENTEND- ON PAR « ÉCOLES AMIES DES ENFANTS »?

Une « école amie des enfants » est une école avec un bon programme, où l'enfant occupe une place centrale, avec une pédagogie active (participation, etc.), prêtant attention à l'hygiène et l'environnement, disposant d'eau potable, attentive au genre, à l'égalité et à l'équivalence, avec un environnement sûr, adapté aux enfants, qui implique les élèves et la communauté dans la gestion de l'école.

POURQUOI DES ÉCOLES AMIES DES ENFANTS ?

Les « écoles amies des enfants » ont prouvé leur utilité partout dans le monde en termes d'enseignement. Selon l'UNICEF, c'est un véritable tremplin pour le développement. Les « écoles amies des enfants » sont inclusives, sûres et protectrices. Elles visent l'égalité des filles et des garçons et la justice, elles promeuvent la santé et les règles d'hygiène de base, qui seront utiles aux élèves pendant toute leur vie et qu'ils transmettent à leurs familles. Elles comportent des pompes à eau pour se laver les mains au savon, et des toilettes séparées. Le label « école amie des enfants » garantit une méthode d'enseignement active, l'implication de la communauté locale, un enseignement de qualité, le parcours de tout le cycle scolaire, la prévention du HIV/SIDA et un repas scolaire gratuit le midi.

ÉCOLES AMIES DES ENFANTS AU BURUNDI

L'UNICEF, d'autres organisations et les autorités burundaises font tout pour transformer les écoles du Burundi en écoles amies des enfants. Le trajet débute souvent par un seul élément des écoles amies des enfants, et puis l'école évolue progressivement. Les autorités burundaises et UNICEF Burundi diffusent la méthodologie des écoles amies des enfants dans les différentes provinces en l'intégrant dans la formation des enseignants et le suivi des écoles. Le Ministère de l'éducation a adapté le programme de l'enseignement primaire et y a intégré la méthode participative des écoles amies des enfants. Et tous les enseignants reçoivent une formation aux principes d'une telle école. La radio scolaire évoque également l'importance des écoles amies des enfants. Dans ces écoles, l'éducation à la paix occupe une place particulière. En 2012, ainsi 100 « clubs pour la paix » ont été créés dans les écoles amies des enfants.

Éducation à la paix

Qu'est-ce que la paix?

La paix, ce n'est pas seulement l'absence de violence ouverte, ce que l'on appelle parfois la 'paix négative'. Elle implique également la présence de justice sociale, économique et politique ('la paix positive'). 'Violence structurelle' est un terme utilisé pour se référer aux injustices telles que la pauvreté, la discrimination et l'accès inégal aux chances, où s'enracinent de nombreux conflits. La violence structurelle est peut-être le principal obstacle à la paix, qui, par définition, ne peut pas exister dans une société où les droits fondamentaux de l'homme sont violés.

Qu'est-ce que l'éducation à la paix ?

L'éducation à la paix est un processus de promotion des connaissances, compétences, attitudes et valeurs nécessaires pour changer les comportements et permettre aux enfants, jeunes et adultes de prévenir les conflits et la violence, tant la violence ouverte que structurelle, de résoudre pacifiquement les conflits, et de créer des conditions favorables à la paix, tant intra-personnelle, qu'entre groupes, aux niveaux national et international.

Pourquoi l'éducation à la paix ?

Des études ont démontré que l'éducation à la paix peut réduire l'agression des élèves, le harcèlement et la participation à un conflit violent et augmenter les chances de prévention des conflits. Les élèves améliorent aussi leur capacité à comprendre le point de vue de l'autre.[26]
L'un des messages-clés du rapport mondial pour le suivi de l'enseignement primaire de l'UNESCO est que l'enseignement doit être une force préventive pour les conflits, la reconstruction des pays après les conflits et la consolidation de la paix.

L'enseignement est trop souvent considéré comme un élément accessoire dans l'agenda post-conflit. Plus grave encore, les systèmes éducatifs renforcent parfois les préjugés et les attitudes qui alimentent la violence.
Nous devons adapter notre attitude. Dans un monde où tant de gens sont divisés par la religion, l'identité ou la langue, l'enseignement peut nous réunir dans un respect et une tolérance partagés.
L'éducation à la paix a sa place dans toutes les sociétés, pas seulement dans les pays en conflit armé ou dans une situation d'urgence.

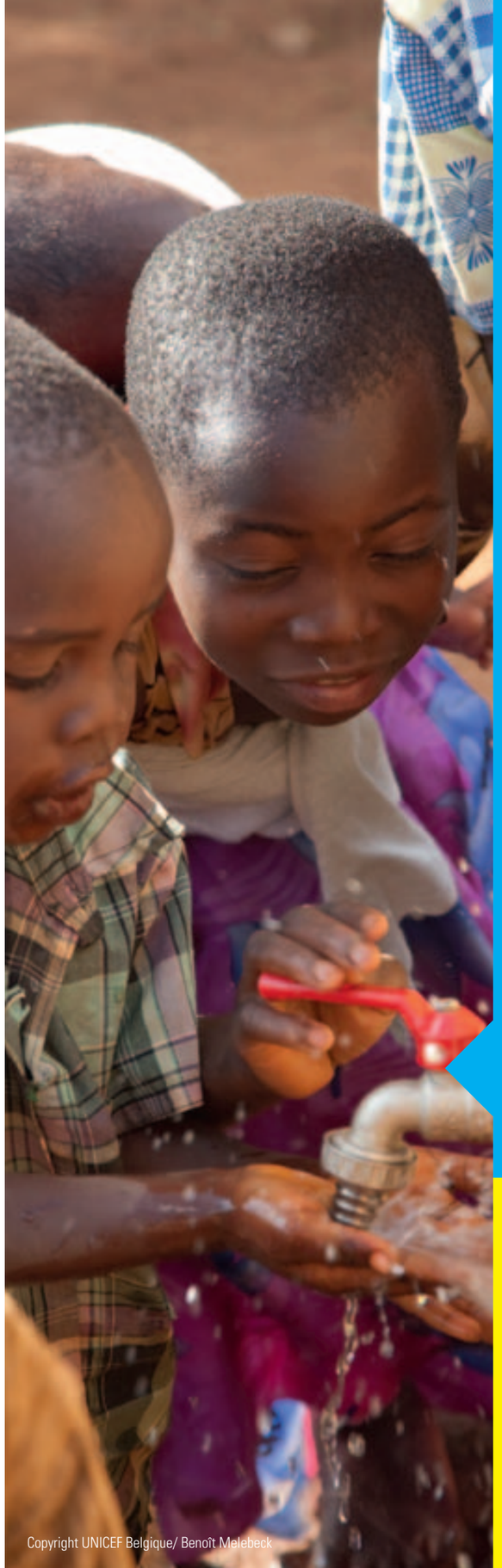
Copyright UNICEF Belgique/ Benoît Melebeck

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

Comme un changement durable d'attitude ne se produit qu'avec le temps chez les enfants et les adultes, une éducation à la paix durable est un processus à long terme, et pas une intervention à court terme. L'éducation à la paix devrait concerner toute la communauté, alors qu'elle n'est souvent donnée que dans les écoles et les environnements d'apprentissage.

Quel est le but de l'éducation à la paix ?

L'éducation à la paix poursuit 3 objectifs : la connaissance (de ses propres besoins, préjugés, nature du conflit et paix) ; l'acquisition de compétences (communication, assertivité, collaboration, pensée critique, gestion des stéréotypes, émotions, changement, capacité à résoudre les problèmes); et l'adoption d'attitudes (respect de soi, respect des autres, solidarité, notion de justice et d'égalité, joie de vivre).

Comment pouvons-nous régler ce problème ?

En améliorant l'environnement scolaire, le programme, en développant le matériel, en augmentant les capacités des enseignants en formation et au sein de l'école.

L'éducation à la paix au Burundi

À l'école

Au Burundi, l'éducation a été mise en œuvre dans les écoles via le programme, complété par des activités dans la vie scolaire quotidienne.
Le Ministère burundais de l'éducation a réalisé un livret sur la citoyenneté destiné aux écoles. Il traite des thèmes suivants : « les gens sont différents », « demander pardon », « cela m'importe », « demander de l'aide », « comment accueillir un nouvel élève », « unité nationale »,...

Dans les camps de réfugiés

En 1997, des réfugiés burundais de Ngara, en Tanzanie, ont entamé un programme de paix sur base d'un programme pour les réfugiés rwandais. Ils y ont impliqué également les réfugiés congolais et tiré les leçons du programme pour la paix au Rwanda.
Le principal point d'attention était l'implication de la communauté dès le début du processus dans l'éducation à la paix. Ceci parce que dans les camps de réfugiés, la promotion de la paix peut être vue autrement que comme un sujet politique. Le premier atelier a été organisé en août 1997 et avait pour but d'apprendre aux participants leurs propres perceptions du conflit et de la guerre, de découvrir leur propre approche de la construction de la paix, de discuter des stéréotypes et de leur impact sur la perception des autres, et du rôle de la coopération dans la construction de la paix.
La plupart des camps ont à présent (1999) créé des comités de paix, avec des activités pour la promotion de la paix dans leur environnement et une assistance pour résoudre les conflits. En résultat du programme au niveau communautaire, les réfugiés ont décidé que les enfants devaient également être impliqués, pour promouvoir un changement de comportement dans toute la communauté. Un manuel a maintenant été élaboré, avec du matériel pour les enseignants comme des chansons, des poèmes, des dessins et un jeu, surtout avec des contributions des réfugiés et des enfants.[27]

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

26 UNESCO, Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous. La crise cachée: les conflits armés et l'éducation, 2011
27 Susan Fountain, Peace Education in UNICEF, 1999

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

Fiche d'Activités 6

1. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE : Les élèves peuvent....
- expliquer ce qu'est une école amie des enfants et l'éducation à la paix
- expliquer pourquoi une école amie des enfants et l'éducation à la paix sont importantes
- donner quelques exemples de principes d'une école amie des enfants
- se plonger dans une situation conflictuelle fictive et établir le lien avec la réalité

2. DUREE : à peu près 120 minutes (peut être divisé par phases. Durée par phase cf. ci-dessous)

3. MATÉRIEL
- Le DVD éducatif sur le Burundi.

4. DÉROULEMENT

Phase 1 (20 minutes): Choisissez dans le menu du DVD le fragment : Joseph va dans une école amie des enfants picto

Discutez avec les élèves :
> Qu'est-ce qu'une école amie des enfants et pourquoi est-elle importante ?
> Quels sont les principes et activités d'une école amie des enfants ?
> Qu'est-ce que l'éducation à la paix et pourquoi est-elle importante ?
> Quelles activités réalisent les élèves dans une école pour la paix ?

Phase 2 (30 minutes): Divisez les enfants en 3 groupes. Expliquez que nous allons faire une activité ou exercice , que font également les enfants au Sud (par exemple au Burundi) dans le cadre de l'éducation à la paix. Apprendre à se mettre à la place et dans les pensées de quelqu'un d'autre fait partie de l'éducation à la paix. Ils se plongent dans les situations suivantes :

- Groupe 1 : Imaginez que vous vous êtes disputé avec un(e) ami(e) et qu'il/elle vous dise : « Tout est de ta faute ».
- Groupe 2 : Imaginez que vous êtes triste et que vous pleurez, et qu'un(e) ami(e) vienne vers vous et vous dise : « Ce sont les bébés qui pleurent ».
- Groupe 3 : Imaginez que votre ami(e) vous demande un jeu (auto/poupée/jeu informatique/livre) et que vous ne vouliez pas le lui prêter et qu'il/elle dise : « Je ne suis plus ton ami(e) ».

Un enfant se plonge dans l'une des situations fictives. Il se dessine, lui et son ami(e) et dessine un petit nuage au-dessus d'eux. Dans ce nuage, il exprime avec des couleurs ou des mots comment chacun se sent dans cette situation.

Phase 3 (50 minutes) : Les élèves s'assoient en cercle. Les élèves du groupe 1 montrent leurs dessins et les expliquent. L'enseignant attire l'attention sur le fait que tous les enfants ne ressentent pas la même chose dans une même situation. L'enseignant établit également le lien entre les sentiments des enfants et leurs besoins. L'enseignant fait preuve d'empathie ou montre que nous pouvons compatir et nous mettre dans la peau des deux enfants sur le dessin. Exemple : l'enfant se sent coupable parce qu'il a commis une faute (il avait raison/tort) et il est triste parce qu'il veut être accepté. Un autre enfant est fâché parce qu'il pense qu'il a raison. Ensuite, les groupes 2 et 3 montrent leurs dessins et les commentent. L'enseignant complète.

Phase 4 (20 minutes) : L'enseignant explique que l'on pourrait par exemple penser qu'un enfant est triste parce qu'il veut être accepté ou qu'un autre enfant est mécontent parce qu'il veut jouer avec des enfants contents. L'enseignant montre que lorsque nous essayons de deviner comment se sent l'autre personne, nous n'y arrivons pas toujours. Pour être certain, il vaut mieux demander à la personne comment elle se sent.

Phase 5 : Parlez avec les élèves de leurs sentiments. Comment vous sentez-vous en ce moment ? Qu'avez-vous ressenti dans une autre situation, etc. ?

Dans le cadre de l'éducation à la paix, une attention est également prêtée à la réintégration des ex-enfants soldats, notamment en organisant une formation professionnelle pour ces enfants.

Téléchargez nos fiches thématiques sur les enfants soldats sur www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique ou demandez-les pour le nombre d'élèves de votre classe via info@unicef.be

Sur le site www.unicef.be/kids, vous pouvez, à la rubrique Espace exploration visiter le pays Burundi et visionner une vidéo d'enfants-soldats qui réapprennent un métier.

Copyright UNICEF Belgique / Anneleen Van Kelecom

APPRENDRE POUR SURVIVRE

unicef

UNE ACTION CONCRÈTE AVEC VOTRE CLASSE !

La Journée du changement est un modèle d'action concret où les enfants peuvent réfléchir à un meilleur avenir pour tous les enfants du monde. Chaque année scolaire, une action est organisée dans les écoles pour démontrer l'importance d'un changement pour les enfants du monde.
Regardez 'la Journée du changement' dans le menu du DVD qui accompagne ce dossier pédagogique.
Pour l'année scolaire 2013-2014, les élèves travailleront sur l'impact de la guerre sur l'éducation au Burundi. Les Journées du Changement réalisées par les classes seront présentées sur le site web www.unicef.be/kids, dans la Zone d'action sous 'Journée du changement'.

1. Participez avec votre classe à la 'Journée du changement'. Pensez à tout ce qu'il faut dans la classe idéale chez nous, et partout ailleurs dans le monde. Que feriez-vous si vous étiez le Ministre de l'éducation pour tous les enfants du monde ? Chaque enfant doit-il pouvoir jouer à l'école ?
   Si vous ne comprenez pas le cours, devez-vous pouvoir bénéficier de cours particuliers ? Trouvez-vous important que tout le monde puisse jouer ensemble ?
   Chacun doit-il avoir au moins trois stylos à bille de couleur ? Ou est-il nécessaire que chacun puisse manger des bonbons le vendredi à 15 heures ?
   Imaginez que vous deviez construire votre école à partir de zéro. Songez à ce que serait pour vous l'école idéale et tout ce qui est nécessaire à cet effet. Et postez dans la zone d'action, sous « Journée du Changement » sur www.unicef.be/kids l'école idéale imaginée par votre classe.

Copyright UNICEF Belgique / Benoît Melebeck

2. Réalisez, sur base du poster ci-annexé, une grande affiche pour votre classe, avec tous les droits que vous et vos élèves jugez nécessaires pour pouvoir bien apprendre. Par exemple: j'ai le droit de poser une question. Inscrivez dans une seconde colonne ce que chacun doit faire pour respecter ce droit de tous les élèves. Par exemple: je laisse les autres élèves s'exprimer. En annexe, au milieu de ce dossier pédagogique, se trouve une affiche vide à compléter par les élèves avec les droits nécessaires pour que la vie en classe soit aussi agréable que possible. Le but est que les élèves prennent conscience de leurs droits, mais aussi de ceux des autres. Et comprennent que, pour respecter les droits des autres, nous avons nous-mêmes des responsabilités. Un brainstorming peut être organisé en classe, pour énumérer ensemble tous les droits possibles et les responsabilités qui vont de pair. Ensuite, vous choisissez ensemble les droits les plus importants pour la vie dans votre classe. Ces droits sont ensuite inscrits sur l'affiche. Puis, celle-ci peut être accrochée et servir régulièrement de référence en classe. Exemple :

<u>Quels sont les droits nécessaires pour apprendre ?</u>
<u>Cela signifie que….</u>
J'ai le droit de demander des explications complémentaires
…
<u>Comment pouvons-nous les assurer?</u>
<u>….et nous nous engageons à :</u>
Je laisse les autres élèves s'exprimer.
…

Plus d'informations sur www.unicef.be/écoles

3. Autres actions possibles :

- organiser des présentations sur l'UNICEF, les droits spécifiques de l'enfant, les pays, … Vous trouverez de la documentation sur www.unicef.be > documentation > matériel pédagogique ou www.unicef.be/kids > Coin des actus
- présenter les résultats d'une des actions ou les fiches d'activités aux autres classes, à l'école, aux parents, etc.
- une action de mise en situation, où les élèves doivent par exemple suivre les cours assis par terre toute une journée, recevoir un repas peu copieux le midi, etc.
- une marche parrainée pour soutenir la campagne éducative pour les enfants au Burundi.

Rédigez un texte, prenez des photos ou réalisez une vidéo et postez-les sur www.unicef.be/kids. Toute action postée (vidéo, texte ou photo) sera présentée sur notre site web. Participez avec votre classe ! Ou faites appel à l'un de nos Animateurs Pédagogiques pour vous aider à organiser votre Journée du changement.

Les écoles, enseignants et élèves qui le souhaitent peuvent collecter des fonds dans le cadre de cette campagne éducative. Il peut s'avérer parfois utile pour les élèves, après l'information et la découverte du thème éducatif, de passer à l'action en organisant une collecte de fonds. Mais ce n'est pas obligatoire.

Copyright UNICEF Belgique / Ecole primaire Heusden

Une manière originale pour récolter des fonds : Sport for UNICEF.
Faire du sport pour l'UNICEF est l'une des actions les plus populaires dans le monde scolaire : une course à pied, à la nage, à vélo, un marathon, des olympiades ….sponsorisés, permettent aux élèves d'allier santé et citoyenneté mondiale.

UNICEF Belgique met, dès 2014, à la disposition des enseignants intéressés du matériel pour soutenir leur action « Sport for UNICEF » au sein de l'école. Pour un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter via info@unicef.be.

SPORT FOR unicef

100% LIVRE AUX ENFANTS
HAPPY PACK

Le résultat de l'action de récolte de fonds de votre classe servira à assurer l'accès à l'éducation aux enfants les plus défavorisés dans les pays en développement. Pour concrétiser l'apport de votre classe à l'éducation de ces enfants, vous pouvez, soit :

- acheter avec les fonds que vous avez récoltés des « HappyPacks – éducation » : du véritable matériel scolaire (crayons, cahiers, « école en boîte »…) qui sera envoyé sur le terrain… et imprimer pour vos élèves votre certificat de dons. Plus d'infos sur le site www.unicef.be , sous 'J'offre un HappyPack, catégorie ' jouer et apprendre',
- verser les fonds récoltés au numéro de compte BE31 0000 0000 55 55 d'UNICEF Belgique.

N'oubliez pas de mentionner « action écoles » lors de votre achat ou de votre versement ! Merci !

Pour un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter via info@unicef.be

Copyright UNICEF België / Benoît Melebeck

ANNEXES

1.
POUR LES ÉLÈVES : ILLUSTRATIONS DES DROITS DE L'ENFANT

Tu as le droit d'être **protégé** contre la maltraitance, la violence et l'exploitation

Tu as le droit d'avoir une **opinion**

Les enfants porteurs de **handicap** ont droit à une protection et à des soins spéciaux

Tu as le droit d'avoir une **vie saine** et une **bonne santé**

Tu as droit
à la **liberté**

Tu as le droit d'être
protégé contre le
travail des enfants

Tu as droit à
l'enseignement.

Tu as le droit
de **jouer**

Tu as droit à un **nom**
et à une **nationalité**

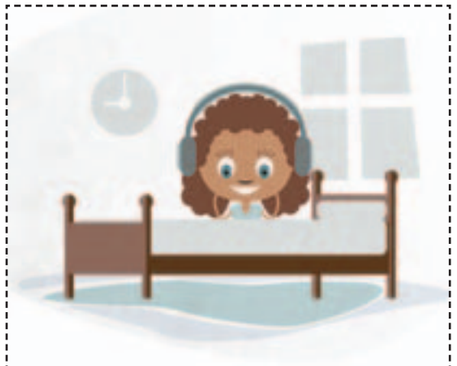

Tu as droit à
un endroit où
te sentir **chez toi**

Tu as le droit
d'être protégé
contre **la guerre**

Les **enfants réfugiés**
ont droit à
une protection spéciale

2.
MESSAGE JEUNES TÉMOIGNAGE 3, AVEC LE DÉFI 1

MESSAGE DES JEUNES : L'ÉDUCATION EST NOTRE PRIORITÉ SANS ÉDUCATION NOUS N'AVONS PAS D'AVENIR

Nous sommes les enfants et les jeunes du monde. Nous sommes originaires d'Afghanistan, d'Algérie, du Bangladesh, de Gambie, de Guinée, d'Irak, du Kosovo, du Maroc, de Mongolie, du Pakistan, de République démocratique du Congo, de Roumanie, du Sénégal, de Serbie et du Vietnam. Nous avons tous les mêmes difficultés et idées. Nous sommes victimes de la pauvreté, de l'inégalité, de la guerre ou de la violence. Nous avons tous quitté notre pays, et parfois même notre famille. Mais nous voulons passer un message pour nos frères et sœurs et pour tous les enfants du monde : nous voulons un enseignement de qualité pour les enfants et les jeunes.

Il y a urgence : 57 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école primaire.

Nous avons tous le rêve et l'ambition d'aller à l'école, mais à cause de la pauvreté, nous n'avons pas les moyens de le faire. Mais ce n'est pas la seule raison : pour beaucoup d'enfants, l'école est trop éloignée et aucun moyen de transport n'est disponible. Les enfants de la campagne doivent souvent aider leurs parents. Il y a aussi beaucoup d'orphelins, dont personne ne s'occupe. Ils doivent travailler et devenir adultes dès leur plus jeune âge. Certaines familles ne laissent pas leurs filles aller à l'école et les marient très jeunes. Certaines filles ont peur d'aller à l'école à cause de la violence. Les enfants des minorités sont plus souvent exclus de l'école. D'autres enfants ont des parents qui ne se soucient pas de l'école parce qu'eux-mêmes n'y sont pas allés. Ils ont besoin de leurs enfants pour les aider et considèrent l'école comme une perte de temps. Enfin, beaucoup de jeunes ne croient pas à l'avenir et ont peur de ne pas trouver de travail. Eux aussi considèrent parfois l'école comme une perte de temps.

Il y a urgence : trop d'enfants et de jeunes arrêtent l'école trop tôt.

Certains d'entre nous ne sont jamais allés à l'école, d'autres ont dû arrêter à cause de la pauvreté. Mais ce n'est pas la seule raison. Une grande partie du problème réside chez les enseignants. Beaucoup refusent de se rendre dans les régions pauvres. Beaucoup d'enfants n'ont donc pas de professeurs, ou alors ils sont mal formés. Les enseignants ne sont parfois pas payés, ou sont mal payés. Ils n'ont pas bénéficié d'une bonne formation et ne savent pas grand-chose des méthodes pédagogiques. Beaucoup donnent cours simplement en lisant des textes écrits, sans rien expliquer. Aller à l'école ne suffit pas, il faut encore savoir quoi apprendre, de la part de professeurs bien formés et bien payés.

Il y a urgence : plus de la moitié des enfants non scolarisés vivent dans des pays en conflit.

Certains d'entre nous ont connu la guerre. À cause de ces conflits, nous ne sommes jamais allés à l'école ou nous avons dû l'arrêter. Les écoles sont les premières victimes de la guerre : écoles et élèves sont attaqués. Nous avons vu des choses affreuses. Pourquoi font-ils cela ? Après la guerre, il faut souvent attendre des années avant de pouvoir retourner à l'école.

copyright Ruud van der Graaf

La guerre détruit le système éducatif et le développement du pays. La paix doit revenir, pour que tous les enfants puissent aller à l'école.

Nous ne pouvons pas taire cette situation.

Nous demandons aux gouvernements du monde :

- de veiller à ce qu'il y ait une paix durable dans le monde,
- de faire de l'éducation une priorité,
- de faire en sorte que tous les enfants soient égaux à l'école,
- de soutenir les familles les plus pauvres,
- de rendre les écoles publiques gratuites,
- de former de bons enseignants, qui soient bien payés,
- d'acquérir du matériel scolaire adéquat (livres, tableau, craies, transport, etc.)

Les enfants et les jeunes du monde n'ont plus le temps et, certains, plus d'espoir. Sans éducation, nous n'avons pas d'avenir. Devrons-nous attendre encore quinze ans pour que tous les enfants puissent aller à l'école ? Combien de guerres devrons-nous encore subir pour découvrir que l'éducation est un facteur important pour la paix ? Nous connaissons les dommages que la guerre et l'inégalité occasionnent à l'éducation. L'éducation est notre priorité. Les dirigeants du monde doivent également en faire leur priorité.
Nous pensons que quand nous serons adultes, nous défendrons les droits des enfants et des jeunes, avec autant de passion que nous le faisons aujourd'hui.
Nous sommes les enfants et les jeunes du monde et, malgré nos différences, nous partageons tous le même rêve : le droit à l'éducation pour tous les enfants.

Bruxelles, le 30 avril 2013

Copyright UNICEF België / Benoît Melebeck

PASSEZ A L'ACTION AVEC VOTRE CLASSE !

Imaginez avec votre classe UNE ACTION DE SENSIBILISATION, ludique et originale, articulée autour des droits de l'enfant ! Pièce de théâtre, tours du monde des droits….autant d'opportunités de faire vivre les droits de l'enfant dans votre école et de permettre à vos élèves d'ancrer leur sentiment de citoyenneté responsable.

Vous déterminez son contenu, nous vous offrons des idées, des conseils et l'aide d'un Animateur Pédagogique Volontaire.

Postez ensuite votre action sur le site www.unicef.be/kids et participez ainsi à la 'Journée du changement' d'UNICEF Belgique. Pour un complément d'information, consultez la page 61 de ce dossier pédagogique ou contactez-nous via info@unicef.be

CONCRETISEZ LEUR ENGAGEMENT : SPORT FOR UNICEF !

**Pour les écoles, les enseignants et les élèves qui le souhaitent, il est possible, dans le cadre de cette campagne pédagogique, de récolter des fonds pour assurer l'éducation aux enfants les plus défavorisés dans les pays en développement.
Comme l'a démontré l'évaluation de notre offre pédagogique, il peut s'avérer utile pour les élèves, après l'information et la découverte du thème éducatif, de passer à l'action en organisant une collecte de fonds destinée à soutenir les programmes d'éducation de l'UNICEF.**

SPORT FOR unicef

**Une manière originale pour récolter des fonds : Sport for UNICEF. Faire du sport pour l'UNICEF est l'une des actions les plus populaires dans le monde scolaire : une course à pied, à la nage, à vélo, un marathon, des olympiades ….sponsorisés, permettent aux élèves d'allier santé et citoyenneté mondiale.
UNICEF Belgique met, dès 2014, à la disposition des enseignants intéressés du matériel pour soutenir leur action « Sport for UNICEF » au sein de l'école. Pour un complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter via info@unicef.be**

**Le résultat de l'action de récolte de fonds de votre classe servira à assurer l'accès à l'éducation aux enfants les plus défavorisés dans les pays en développement.
POUR CONCRÉTISER L'APPORT DE VOTRE CLASSE À L'ÉDUCATION DE CES ENFANTS, VOUS POUVEZ, SOIT :**

- **acheter avec les fonds que vous avez récoltés des « HappyPacks – éducation » : du véritable matériel scolaire (crayons, cahiers, « école en boîte »…) qui sera envoyé sur le terrain… et imprimer pour vos élèves votre certificat de dons. Plus d'infos sur le site www.unicef.be , sous 'J'offre un HappyPack, catégorie ' jouer et apprendre',**

- **verser les fonds récoltés au numéro de compte BE31 0000 0000 55 55 d'UNICEF Belgique.**

N'oubliez pas de mentionner « action écoles » lors de votre achat ou de votre versement ! Merci !

Copyright UNICEF Belgique / Etienne Musslin

DEMANDEZ UNE ANIMATION GRATUITE !

POURQUOI ?

- Une animation dynamique en classe, par un Animateur Pédagogique Volontaire enthousiaste d'UNICEF Belgique avec la participation des élèves, augmente l'implication de ces derniers.
- Pour conscientiser les enfants dès leur plus jeune âge quant à leurs droits et à la problématique du développement dans le monde.

COMMENT ?

- Grâce à un matériel didactique varié : affiches, panneaux, DVD, jeux éducatifs, ...
- Contenu : les droits de l'enfant, l'éducation, l'eau, les enfants soldats, le travail des enfants. Cette année scolaire : les conséquences de la guerre et des conflits sur l'enseignement, avec comme pays thématique le Burundi ...au niveau des élèves !
- Vous pouvez également opter pour une animation sous forme de soutien à une action que vous prévoyez de mettre en œuvre avec vos élèves

« Etre volontaire pour l'UNICEF, c'est se sentir concerné par la protection des enfants dans le monde. En tant qu'animateur pédagogique UNICEF à Anvers, grâce aux formations et à la marche des droits de l'enfant, je suis en contact avec les enfants et l'énergie qu'ils m'apportent en retour est inestimable! Je ne voudrais l'échanger pour rien au monde ! »
Chantal Demeyere

Contact ? Vous pouvez contacter UNICEF Belgique via info@unicef.be ou par téléphone au 02 230 59 70.

Nous tenons à remercier les étudiants suivants ainsi que leurs professeurs pour leur contribution et pour nous avoir inspiré lors de la préparation de ce dossier pédagogique :
Hanne Thys, Jan Geerts, Lorenz Mortelmans, Janne Vermeulen, Gitte Geyskens, Ruth Janssen et Chris Dijckmans (Thomas More Kempen); Cathy Rosseau, Melissa Van der Veken, Halil Ibrahim Adancioglu, Nele Willems en Annie Timmersmans (artesis plantijn hogeschool Antwerpen); Ann-Sophie De Keyser, Alexandra Walcarius en Anke Dewilde (Arteveldehogeschool Gent)

Nous remercions chaleureusement nos collègues d'UNICEF Burundi pour avoir rendu possible la réalisation de ce dossier.

AVEC LE SUPPORT DE
LA COOPÉRATION BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be

www.unicef.be/écoles
Rédaction : Marie D'Haese et Anneleen Van Kelecom
©unicef2013
D2013/5606/2

MIXTE
Papier issu de sources responsables
FSC® C008551
www.fsc.org

Editeur Responsable : UNICEF Belgique Yves Willemot – Boulevard de l'Impératrice 66, 1000 Bruxelles